

■ ACTUALITÉS	2
■ CHRONIQUE DU MOIS	4
■ ORGANISMES	10
■ BIBLIOTHÈQUES	12
■ VIE MUNICIPALE	15

THÉO FERLAND GRAND MAMMOUTH 2023

© Soirée MAMMOUTH 2023

UNE INITIATIVE
QUI RAPPORTE DES
ÉCONOMIES POUR
SAINT-JEAN ET
SAINTE-FAMILLE



© Marc Cochrane

P.3

UNE RECETTE
GAGNANTE POUR LE
MARCHÉ DE NOËL DE
L'ÎLE D'ORLÉANS



© Marc Cochrane

P.2



Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Depuis qu'il a sauvé trois personnes de la noyade dans le fleuve Saint-Laurent, le 16 août, Théo Ferland accumule les honneurs. Le jeune héros de Saint-Pierre a mérité le trophée Grand MAMMOUTH 2023 dans le cadre de la Soirée MAMMOUTH 2023 présentée le 8 décembre à Télé-Québec.

À la suite d'un scrutin tenu en ligne en octobre, Théo a accompli deux exploits. Il a obtenu le plus de votes parmi les 15 candidats et s'est avéré le plus jeune lauréat, à 12 ans, de cette initiative lancée en 2017.

« Merci beaucoup. Je suis content d'être avec vous ici. Premièrement, je voudrais que les jeunes comprennent que, même si on croit que les choses sont impossibles, il ne faut jamais abandonner, car tout est possible. Quand il y a des obstacles, il faut les surmonter, ne jamais abandonner. C'est

SUITE EN P.2

Suite de la Une

THÉO FERLAND GRAND MAMMOUTH 2023

un honneur pour moi de recevoir ce trophée aujourd'hui », a affirmé Théo Ferland entouré de jeunes qui l'acclamaient dans un studio, à Montréal.

Le héros orléanais venait de recevoir son prix des mains de Jean-Pierre Boily, qui a été sauvé par Théo, tout comme les enfants de Jean-Pierre, Alice et Émile.

M. Boily est apparu au travers de la foule et lui a remis le trophée en lui déclarant :

«Théo, c'est toi le grand MAMMOUTH 2023. Je voulais te dire merci. Sans toi,

je ne serais pas là aujourd'hui pour te remettre ton trophée. C'est bien mérité».

Théo et M. Boily se sont ensuite fait un câlin alors que les gens autour criaient : «Théo, Théo, Théo ».

«J'ai ressenti du bonheur en apercevant Jean-Pierre qui était caché dans la foule. J'ai été surpris de le voir », a confié le jeune Orléanais.

«Je ne pensais pas qu'il y aurait autant de monde », a mentionné le Grand MAMMOUTH 2023.

Théo a aussi révélé à Autour de l'île que, bien que stressant, le tournage du

4 novembre s'est avéré une expérience extraordinaire, soit de participer à une émission de télévision.

Avant de recevoir son prix, Théo avait reçu de nombreux éloges de la part de trois jeunes sauveteurs.

« Félicitations pour ta grande bravoure et ton courage. Sauver quelqu'un dans un cours d'eau difficile comme le fleuve Saint-Laurent, c'est vraiment impressionnant », a souligné Alex.

« Sauter dans l'eau pour aller chercher trois personnes en train de se noyer à 12 ans, sans qu'il n'y ait personne à

côté de toi, ça doit être vraiment stressant », a commenté Nadija.

«Tu as agi rapidement et efficacement. Tu es resté calme malgré la tragédie qui se passait sous tes yeux. Ton sens de la débrouillardise et ta détermination t'ont permis d'agir sans hésiter et ça, au risque de ta propre vie », a remarqué Nicolas.

La Soirée MAMMOUTH visait à célébrer les actions et les prises de position qui ont inspiré la jeunesse. Théo Ferland et les autres jeunes nommés sont repartis avec un insigne.

LE MARCHÉ DE NOËL DE L'ÎLE D'ORLÉANS TOUJOURS AUSSI POPULAIRE

Marc COCHRANE

redaction@autourdelile.com

La 2^e édition du Marché de Noël de l'île d'Orléans sous sa formule 100 % local a maintenu sa popularité puisque le même nombre de visiteurs que l'an passé se sont rendus à l'Espace Félix-Leclerc, les 1^{er}, 2 et 3 décembre.

Quelque 1 800 personnes ont pu découvrir les produits de 15 artisans orléanais.

«Les organisatrices, Francine Giasson (Créations Fragi), Susan et Janet Dufour (Lavandes et Bulles) et moi-même sommes très contentes. Des visiteurs provenaient d'aussi loin que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Angleterre. Les dates restent à confirmer, mais c'est sûr que l'activité va revenir l'an prochain », a affirmé la directrice de l'Espace Félix-Leclerc, Marie-Ève Lajoie.

M^{me} Lajoie a précisé que la journée de samedi a connu un fort achalandage comparativement au dimanche, en raison de mauvais temps. L'ajout du vendredi soir s'est aussi avéré concluant.

«Chaque artiste ou artisan y trouve son compte. Si seulement deux personnes

n'ont pas renouvelé cette année, ça doit signifier que les exposants sont satisfaits. Il faut dire que l'appui démontré par Marie-Ève nous aide beaucoup. Elle fait tout pour accommoder tout le monde: elle cloue, elle pellette, etc. », a commenté Francine Giasson.

Grâce à une contribution financière de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Kariane Bourassa, le Marché de Noël de l'île d'Orléans a été agrémenté, samedi après-midi, par les prestations extérieure et intérieure des Voizelles (le chœur de femmes de l'île) qui ont interprété les chants des Fêtes les plus connus. Le lendemain, Pierre Lahoud a tenu une séance de dédicace de son nouveau livre *Noël et ses traditions au Québec*.

Feu de foyer extérieur, gaufres chaudes de la Gouffrerie de l'Île et vin chaud de chez Cassis Monna & Filles étaient aussi proposés lors cette 16^e édition présentée sous le thème *L'île d'Orléans, fertile en artisans!*



Une quinzaine d'exposants ont occupé l'enceinte de l'Espace Félix-Leclerc durant trois jours.

© Marc Cochrane

**FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**
GESTION DE PATRIMOINE

ÉQUIPE CONSEIL
GOSSSELIN DIONNE



*Joyeuses Fêtes et
bonne année
2024!*

Stéphane Gosselin, MBA, B.A.A.

Conseiller principal en
gestion de patrimoine

418 649-2540

stephane.gosselin@bnc.ca

Andrée-Ève Dionne, MBA, B.A.A.

Conseillère en
gestion de patrimoine

418 656-8469

andree-eve.dionne@bnc.ca

fbngp.ca/gosselin-dionne

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investisseurs (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

SAINT-JEAN ET SAINTE-FAMILLE, DES PRÉCURSEURES DANS LA GESTION DES BOUES

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Pour la première fois à l'île d'Orléans, deux municipalités unissent leurs efforts dans la gestion des boues afin d'épargner des milliers de dollars aux contribuables. Saint-Jean et Sainte-Famille ont conclu une entente intermunicipale qui leur permet d'utiliser une unité de pompage de boue, une initiative du contremaître et responsable du réseau d'égout à Saint-Jean, François Delisle.

Constatant les coûts astronomiques de la vidange des bassins d'eaux usées, soit quelque 125 000 \$ pour deux jours de travaux, tous les trois ans, M. Delisle, aussi directeur du service incendie de Saint-Jean, réfléchissait depuis plusieurs années à la possibilité de concocter une usine de pompage de boue.

«J'ai fait beaucoup de recherches. J'ai consulté l'entreprise Gaétan Bolduc et Associés, spécialisée en vente et service

en mécanique de procédés et en entretien d'équipements pour les eaux potables et usées. Avec mon devis, nous avons créé une usine de pompage de boue mobile», a affirmé M. Delisle.

Le nouvel équipement, qui se transporte dans une remorque, fonctionne grâce à une pompe installée sur un radeau qui se déplace sur un étang ou un bassin. Des polymères sont utilisés pour augmenter la taille des floes pour la séparation mécanique ou la flottation. Les boues sont ensuite acheminées dans des cuves.

Selon M. Delisle, elles pourraient servir à fertiliser les champs ou à faire du compost.

Selon le maire de Saint-Jean, Jean Lapointe, avec le programme mis en place depuis plus d'un an, la municipalité est autonome pour effectuer ses propres vidanges.

Entreposée à Sainte-Famille et devant être opérationnelle après le dégel au printemps 2024, l'unité de pompage de boue a pu être réalisée grâce à une subvention de 57 288 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permettant de défrayer près de 50 % de la facture de l'unité, qui s'élève à 117 266 \$, avant taxes.

Saint-Jean et Sainte-Famille payent chacune 31 000 \$ à même leur budget consacré au réseau d'égouts.

«Pour la première année, il s'agit d'une économie de 93 000 \$ pour les citoyens de Saint-Jean. Par la suite, la vidange des eaux usées n'entraînera pas de déboursés pour nos deux municipalités», a commenté M. Lapointe, se réjouissant que Saint-Jean et Sainte-Famille constituent des précurseurs dans ce genre d'entente intermunicipale.

«Sainte-Famille a convenu d'une entente intermunicipale avec Saint-Jean pour une question d'économie. Les deux municipalités peuvent défrayer les coûts de l'acquisition de l'unité de pompage de boue et ainsi obtenir une subvention. Seule, Sainte-Famille n'aurait pas pu défrayer les coûts de cet équipement», a déclaré le maire de Sainte-Famille, Jean-Pierre Turcotte.

Selon M. Delisle, les municipalités de Saint-Pierre et de Saint-Laurent possèdent chacune deux étangs aérés. Saint-François utilise une fosse septique Écoflo et Sainte-Pétronille une installation septique Bionest.

En couverture: Les maires Jean Lapointe et Jean-Pierre Turcotte accompagnent l'initiateur de l'usine de pompage de boue et de traitement, François Delisle.

DES ENFANTS AUX ANGES

Plus de 34 enfants et autant d'adultes ont vécu des moments de joie lors de la visite du père Noël, le 10 décembre, au centre communautaire de Saint-Jean. Cette activité a été réalisée grâce à Murielle Murray, la cheffe lutine et plusieurs bénévoles. La municipalité tient à remercier Jérôme Lajeunesse, du Buffet Maison qui a offert de bons biscuits pour l'événement au grand plaisir des enfants et des parents.

Sophie Sheedy
Municipalité de Saint-Jean





Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.





Dany M. Leclerc
Dany Leclerc courtier immobilier inc.

*Nous vous souhaitons
Un Bon Temps des Fêtes
et une belle année 2024!*

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

RE/MAX RÉFÉRENCE 2000
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISE INDÉPENDANT ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC INC.
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 951-4062
dany.m.leclerc@remax-quebec.com

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.

Tranquilli-T
RE/MAX

DES NOËLS INOUBLIABLES À L'ÎLE D'ORLÉANS



Marie
BLOUIN

marieb0708@outlook.com

Les Noël à l'île d'Orléans sont parmi les souvenirs qui me sont les plus chers, moi qui suis née près du fleuve Saint-Laurent dans un décor champêtre. En cette période des Fêtes, quoi de plus réjouissant que de se rappeler ces Noël en famille comme ceux qui ont teinté ma jeunesse.

Retour en arrière. Chez nous, la fête de Noël c'était tout un événement ! Dans un univers tranquille, Noël venait briser la monotonie du quotidien. Rien donc n'était laissé au hasard. On planifiait longtemps d'avance. Souvent, les femmes faisaient tout elles-mêmes. Avec peu de moyens, elles réussissaient à faire des miracles et à rendre l'ambiance à la hauteur de nos attentes imaginaires.

Dès le 23 décembre, et même avant, maman s'affairait à la tâche. Elle préparait son repas de la nuit du 24. Comme ça sentait bon dans la maison ! L'odeur de la dinde farcie qui cuit lentement au four nous mettait, non seulement l'eau à la bouche mais aussi dans l'esprit des Fêtes. En véritable petite fourmi, elle travaillait fort pour nous préparer toutes sortes de gâteries comme des beignes pour faire plaisir à tout le monde. Et, la chanceuse, pouvait toujours compter sur mon père pour la traditionnelle

bûche de Noël, lui qui y mettait autant de cœur et d'ardeur qu'à son ouvrage comme boulanger du village.

Telle une fée, maman décorait l'intérieur de la maison de guirlandes aux couleurs de sucettes de Noël pour la rendre plus étincelante. Notre petit chien Thomas, subissait le même sort. Elle lui passait au cou, non sans effort, son traditionnel ruban rouge en satin qu'il tentait d'expulser en vain sous le regard amusé des enfants.

Le beau sapin habillé de boules de Noël dorées et de glaçons scintillants trônait dans le salon. Il nous faisait rêver de cette nuit magique qui nous réservait bien des surprises. Je me souviens de notre désinvolte chat noir et blanc qui empruntait l'une de ses branches pour dormir la queue pendante et nerveuse au-dessus des cadeaux joliment emballés de papiers colorés.

Mais le moment le plus enivrant de cette fête c'était quand nous nous rendions toute la famille à pied à l'église de Sainte-Famille pour la messe de minuit. Même les jours de tempête, nous marchions de dos pour éviter le froid et la neige grésillante qui fouettait le visage. Nous étions si fiers et confiants de nous rendre au deuxième balcon de cette petite église pour chanter des

cantiques de Noël. Nous les avons répétés souvent avec des jeunes du coin et mon père, lui, l'homme de peu de mots, les entonnait avec le même entrain qu'un chanteur populaire. Après la messe, tout le monde fraternisait sur le parvis de l'église. On se souhaitait, l'air souriant, un joyeux Noël dans le temps ou l'anonymat n'existait pas.

Sur le chemin du retour, les cloches de l'église résonnaient dans le ciel étoilé

de cette île enchantée. On mangeait, on rigolait, on ouvrait nos cadeaux avec une musique d'ambiance que mon père aimait faire jouer année après année. Après, accompagnés de ma mère au piano, on chantait Noël en chœur avec le même enthousiasme qu'à la messe. C'était ça Noël chez nous à la campagne ! Joyeux Noël !



© Claude Poutlin

ACTUALITÉS

DES PREMIÈRES ILLUMINATIONS CONCLUANTES AU MANOIR MAUVIDE-GENEST

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Pour la première fois de leur histoire, les alentours du Manoir Mauvide-Genest sont illuminés pendant les Fêtes. Quelque 150 personnes, de tous âges, ont assisté au lancement de l'activité, le 1^{er} décembre.

Les arbres qui entourent le symbole du régime français à Saint-Jean sont éclairés grâce à des réflecteurs fournis par la municipalité.

« Je suis agréablement surprise de la participation des citoyens. Cette collaboration entre le manoir et la municipalité permet de renouer les liens », a commenté la directrice générale du Manoir Mauvide-Genest, Sarah Thibaudeau-Cormier.

Avant les illuminations des arbres, les participants ont envahi la boutique du manoir pour se délecter de chocolat chaud et de friandises.

Sous la direction d'Angelina Lynne, la chorale *Les petites voix de l'île* a entonné quelques chants de Noël, par une soirée où dame Nature a offert sa collaboration.

En plus des illuminations, des photos du temps des Fêtes fournies par le

photographe et historien de Saint-Jean, Pierre Lahoud, défilent sur un mur du Manoir.

Le maire de Saint-Jean, Jean Lapointe, a déclaré que le calendrier lumineux de

l'avent s'est amorcé avec la première lanterne allumée, soit celle du Manoir Mauvide-Genest.

Jusqu'au 24 décembre, 24 lanternes rouges éclaireront le village jusqu'à

l'église. Elles demeureront allumées toutes ensemble du 24 décembre au 6 janvier.

Cette initiative avait été lancée en 2015 par Pierre Lahoud et des citoyens.



Les petites voix de l'île ont entonné quelques chants de Noël lors des illuminations au Manoir Mauvide-Genest.

© Marc Cochrane

PLUS DE 100 BÉNÉVOLES DE SAINT-JEAN ET DE SAINT-FRANÇOIS RÉCOMPENSÉS

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Les municipalités de Saint-Jean et de Saint-François se sont jumelées pour la première fois afin de reconnaître l'implication de 106 bénévoles dans le cadre d'une soirée reconnaissance, le 24 novembre dernier, au centre communautaire de Saint-Jean.

Les deux municipalités ont décidé de remercier les bénévoles ensemble d'autant plus qu'elles se sont associées pour organiser deux activités en commun, l'été dernier, soit la Fête nationale, à Saint-Jean, et l'épluchette de blé d'Inde, à Saint-François.

« Nous voulons ainsi reconnaître ce que vous faites durant toute l'année. Vous apportez un impact positif sur la communauté. Vous consacrez temps et énergie à la réussite d'activités », a affirmé le maire de Saint-Jean, Jean Lapointe.

« Merci au conseil municipal de Saint-Jean d'avoir pensé à nous inviter. La clé du succès pour les municipalités, ce sont les bénévoles », a déclaré la mairesse de Saint-François, Lina Labbé.

Après avoir partagé un repas, les convives ont pu apprécier la musique d'un chansonnier.



Jean Lapointe a procédé à la coupe du gâteau en compagnie de Lina Labbé, entouré de quelques bénévoles de Saint-Jean et de Saint-François, Guy Ruelland, Lauréanne Dion, Pierre Shaienks, Sylvie Lavoie, Danielle Lafrance, Claude Lemoine et Maude Nadeau.

© Marc Cochrane

À tous les insulaires

Les Fromages de l'Île d'Orléans

NOUS VOUS SOUHAITONS DE TRÈS HEUREUSES FÊTES !

MERCI DE METTRE NOS FROMAGES DANS VOTRE ASSIETTE !

VOUS LES TROUVEREZ DANS PLUSIEURS POINTS DE VENTE SUR L'ÎLE D'ORLÉANS TOUS OFFERTS AU MÊME PRIX QU'À NOTRE FROMAGERIE

NOUVEAU STUDIO DE LA TÉLÉ D'ICI 100 % CONÇU AVEC L'EXPERTISE DE GENS D'ICI

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Desservant l'île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré depuis 38 ans, la Télévision d'ici a fait appel à l'expertise de spécialistes de la région pour concevoir un nouveau studio dans l'édifice de la *Revue Sainte-Anne*, à Sainte-Anne-de-Baupré.

Réalisé au coût de 51 000 \$, le studio a été officiellement inauguré le 22 novembre par le président du conseil d'administration de la Télévision d'ici et résident de Saint-Pierre, Noël Asselin.

« La Télévision d'ici préconise la qualité de ses produits. Nous possédons déjà les équipements technologiques. Il fallait ajouter un studio au goût du jour puisque le nôtre datait de 2016. Le travail de concept

et de réalisation des studios avait été confié à l'architecte et artiste de Saint-Laurent, Chantal Gingras, et à Marie-Ève Richard, designer cuisiniste senior de Simard, cuisine et salle de bains de Saint-Tite-des-Caps », a précisé M. Asselin.

Selon le coordonnateur de la Télévision d'ici, Jean Blondeau, le studio, qui est entouré de rideaux noirs, est doté de trois modules amovibles sur roulettes et réversibles pour offrir plusieurs options de décor pour le bulletin de nouvelles *1 heure d'ici* et pour les entrevues. Le comptoir a aussi été changé tout comme le plancher, le bois flottant cédant la place au prélat de Couvrepunchers Orléans.

Des téléviseurs de 85 po et 55 po permettent de projeter des images des sujets faisant l'objet de nouvelles. Un nouveau drone plus performant complète les nouvelles acquisitions.

Diffusée au canal 9 ou 609 Vidéotron, la chaîne de télévision communautaire a pu réaliser ce projet grâce à trois éléments.

« La constance du soutien financier de nos partenaires, Groupe JD, les Caisses Desjardins de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et des Chutes Montmorency, les MRC de L'Île-d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré ainsi que Développement Côte-de-Beaupré, notre capacité à exécuter des contrats spéciaux grâce à la compétence de notre personnel

ainsi que la saine gestion du conseil d'administration ont permis de concrétiser nos projets », a ajouté M. Asselin qui tient à remercier la *Revue Sainte-Anne* et les Pères rédemptoristes qui accueillent la Télévision d'ici dans leurs locaux depuis plus de 30 ans.

La Télévision d'ici diffusera ce mois-ci une nouvelle série de six émissions intitulées *Aînés en mouvement* en collaboration avec l'Association bénévole Côte-de-Beaupré. En 2023, elle a produit une série de 10 émissions intitulées *Paule et les arts traditionnels*, animées par l'artiste orléanaise Paule Laperrière.



Jean Blondeau et Noël Asselin présentent le nouveau studio de la Télévision d'ici.

© Marc Cochrane





**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

Joyeuses fêtes!

Paix, amour et santé!

KARIANE BOURASSA
DÉPUTÉE DE CHARLEVOIX-CÔTE-DE-BEAUPRÉ

☎ 418 827-5115
✉ Kariane.Bourassa.CHCB@assnat.qc.ca

📍 10989, boul. Sainte-Anne, Suite 101
Beaupré (QC) G0A 1E0

📍 444 B, rue Saint-Étienne
La Malbaie (QC) G5A 1H4



LE ROI DES FORÊTS EST ILLUMINÉ À SAINTE-PÉTRONILLE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Pour souligner le début de la période des Fêtes, le conseil municipal a procédé à l'illumination de l'arbre de Noël devant le centre communautaire Raoul-Dandurand, le 2 décembre dernier.

À cette occasion, une cinquantaine de citoyens de tous âges se sont réunis dans le stationnement pour profiter d'une collation, de vin chaud, de chocolat chaud et de café.

Le père Noël, vêtu de bleu, a assisté à cette tradition, au grand plaisir des enfants.

Après l'illumination du roi des forêts, les personnes présentes ont entonné un chant des Fêtes propre à cette occasion, *Mon beau sapin*.

Pour mettre la table, le film familial *Croisière dans la jungle* a été projeté au centre communautaire.



Les participants à l'illumination de l'arbre de Noël de Sainte-Pétronille ont entonné le traditionnel chant *Mon beau sapin* pour souligner l'événement.

© Marc Cochrane

*Le cadeau le plus
réconfortant sur
votre liste...*



**CLIM-
ORLÉANS**
RBQ : 5812-7861-01

Contactez-nous pour vos besoins en chauffage, climatisation et réfrigération

418 955-8626

www.climorleans.com

Résidentiel et commercial

Joyeuses Fêtes!

DU CANOT À GLACE POUR FAIRE RAYONNER L'ÎLE D'ORLÉANS

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Souhaitant faire partager aux gens de l'île d'Orléans un sport historique, un mode de vie et une passion, Philippe Deslauriers a lancé une équipe de canot à glace entièrement orléanaise, *Les Insulaires*.

Le résident de Saint-Laurent a regroupé une formation de sept personnes, de jeunes entrepreneurs et pères de famille.

« Nous voulons mettre de l'avant le sport historique à l'île en mettant en valeur l'histoire et son importance dans la pérennité de celle-ci. On a le goût de dynamiser l'île en hiver et de développer un sentiment d'appartenance des gens de l'île envers l'équipe. On veut faire rayonner l'île », a affirmé le propriétaire du Vignoble Deslauriers.

M. Deslauriers faisait partie d'une équipe de canot à glace avant la pandémie et déborde d'enthousiasme à l'idée de s'adonner à nouveau à ce sport extrême.

Déjà, il a obtenu l'autorisation du Parc maritime de Saint-Laurent pour mettre le canot à l'eau.

Au moment de l'entrevue, début décembre, les membres de l'équipe, dont Marc-André Gagnon (Chez Mag) et Laurent De Ladurantaye, s'entraînent afin de développer leur masse musculaire et leur endurance pour affronter les glaces du fleuve.

Leur canot de 27 pieds en fibre de verre subissait une mise au point en vue

de respecter les normes en matière de course en canot à glace.

Les Insulaires entendent participer aux six épreuves du calendrier 2024 du Circuit québécois de canot à glace, soit : la 130^e course du Carnaval de Québec le 4 février, le Défi des glaces de Rimouski le 10 février, la Grande traversée de l'Isle-aux-Coudres le 17 février, le Festival de la banquise de Portneuf le 2 mars et la Grande virée des canotiers et canotières de Québec le 9 mars.

Afin de boucler le budget de quelque 10 000 \$, M. Deslauriers et son équipe recherchent des commanditaires. Confiturerie Tigidou, comme partenaire principal, la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans et Chez Mag ont confirmé leur soutien financier.

Philippe Deslauriers peut proposer un plan de visibilité aux entreprises intéressées via le courriel lesinsulairessemble.io@gmail.com

Ramer pour une cause

Philippe Deslauriers veut ajouter un volet philanthropique à l'aventure des *Insulaires*.

« Je veux que notre équipe crée un impact social. Nous allons ramer pour une cause, soit la Fondation En Cœur qui me touche particulièrement », a-t-il confié.



Avant la pandémie, Philippe Deslauriers faisait partie d'une équipe de canot à glace. © Courtoisie

ATELIER DE CUISINE POUR LES JEUNES – 26 JANVIER 2024

Sylvain
DELISLE

Municipalité de Saint-Laurent

Le Cercle de fermières de Saint-Laurent propose aux jeunes fréquentant l'école de Saint-Laurent en 4^e, 5^e ou 6^e année de participer à un atelier culinaire le 26 janvier prochain, de 9 h à 11 h. Au cours de cet atelier, qui se tiendra à l'Espace F.-X.-Lachance (7014, chemin Royal, en face de l'église)

les jeunes auront la chance d'apprendre à confectionner et à cuisiner des gallettes santé.

L'atelier est gratuit, mais l'inscription est obligatoire. Faites vite, les places sont limitées. Pour vous inscrire : 418 828-2322, poste 2 ou admin@saintlaurentio.com

PROJET D'ÉQUIPE RÉCRÉATIVE DE SOCCER POUR LES 4 À 8 ANS

Tout comme nous, vous avez probablement des enfants qui rêvent de jouer au soccer sur notre merveilleuse île. Vous serez donc heureux d'apprendre que nous amorçons les démarches pour que ce rêve se concrétise enfin. Nous sommes deux mamans bien motivées à former une équipe récréative de soccer pour les enfants âgés de 4 à 8 ans, à Saint-Laurent.

Pour mettre à exécution notre projet, nous sommes à la recherche :

- de parents bénévoles qui seront responsables du matériel et d'autres tâches connexes ;
- de moniteurs de soccer qui partageront leur passion avec des enfants âgés de 4 à 8 ans. Les moniteurs devront préparer et animer diverses activités et exercices reliés au soccer auprès d'un groupe d'enfants.
- d'un entraîneur en chef qui assurera une présence pour superviser et encadrer les moniteurs lors des pratiques.

Ce que nous offrons :

- un poste à temps partiel de 2 h 30 par semaine (les cours se dérouleront un soir de semaine) ;
- une rémunération de 50 \$ par semaine pour les moniteurs et 80 \$ par semaine pour l'entraîneur en chef ;
- une expérience gratifiante et amusante.

Cela reste à déterminer, mais nous envisageons de tenir les activités le jeudi soir, du 23 mai au 22 août, pour la saison de soccer 2024. Cette annonce

vous interpelle ? Vous êtes charmés par notre initiative ? Vous désirez transmettre votre passion pour le soccer aux jeunes insulaires ? Faites-nous parvenir votre candidature par courriel à : orleansoccer@gmail.com

Pour que notre plan se concrétise, nous avons besoin de vous !

Au plaisir de faire votre connaissance et de partager cette passion avec vous.

Myriam Vaillancourt et
Marie-Ève Guay



Deux des jeunes qui vont faire partie de la nouvelle équipe de soccer. © Courtoisie



FABRICATION ET RÉPARATION

- Portes et fenêtres patrimoniales
- Poteaux tournés
- Moulures

418 829-2605 omerlabbe@gmail.com

3738, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

RESTO



DU SUD

restodusud.ca

facebook.com/restodusudio

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

418 203-0993

RECORD D'EXPOSANTS AU 3^e PARCOURS ARTISANAL ET GOURMAND

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Le Parcours artisanal et gourmand de Saint-Laurent prend de l'ampleur puisque la 3^e édition comptait un nombre record de 23 exposants, huit de plus que l'an passé.

Selon l'adjoint à la direction générale de la municipalité, Sylvain Delisle, l'achalandage s'est avéré très bon durant la fin de semaine des 25 et 26 novembre.

Des exposants se sont dit satisfaits de l'organisation.

« J'apprécie le fait d'avoir un kiosque gratuit alors qu'à d'autres endroits il faut déboursier un gros montant pour louer un espace », a souligné Lise Bédard.

La municipalité a profité de la tenue de l'exposition saisonnière du Cercle de fermières de Saint-Laurent pour tenir ce rendez-vous annuel. Des abords de

l'Espace F.-X.-Lachance jusqu'à l'édifice municipal de nombreux commerces ont ouvert leurs portes durant cette fin de semaine.

Le parcours comprenait 10 arrêts formant un rallye qui a attiré 150 participants.

Le père Noël a été passablement occupé puisqu'il a remis des bonbons aux enfants toute la fin de semaine. Le sapin municipal a été illuminé au son de chants de Noël.

Imposant jeté

Le point d'intérêt de l'exposition du Cercle de fermières de Saint-Laurent consistait en un jeté de quatre pieds sur six pieds incluant 88 maisons tricotées par 11 fermières qui ont pris part

à l'activité *Tricot au fil de l'eau* tenue les lundis après-midi, l'été dernier, dans différents parcs de l'île d'Orléans.

Faisant l'objet d'un encan silencieux, le jeté a été remporté par Linda Jean, de Saint-Pierre, qui a misé 200 \$.



L'exposition du Cercle de fermières de Saint-Laurent incluait un jeté qui a fait l'objet d'un encan silencieux.

© Marc Cochrane

DES NOUVELLES DE LA DÉMARCHE ICÎ

DES PROJETS À NAÎTRE ET UNE NOUVELLE COORDONNATRICE POUR 2024

Après une année aux commandes de la Démarche ICÎ soutenue par le comité de gestion, je cède la place à une nouvelle coordonnatrice qui reprendra le flambeau dès 2024. Il s'agit d'Ornella de Medeiros, originaire du Bénin, un pays d'Afrique de l'Ouest.

Ornella est depuis plusieurs années tombée en amour avec la ville de Québec. Titulaire d'un baccalauréat en planification et gestion de projets, d'une maîtrise en finance et d'une maîtrise en affaires publiques de l'Université Laval, elle est passionnée par les questions de

développement social, économique et communautaire.

Vrai couteau suisse, elle a eu à travailler comme chargée de projets, chargée des relations publiques et du développement d'affaires et consultante en gestion de projets pour la fonction publique québécoise, pour des entreprises privées et des organismes communautaires. On lui souhaite plein de beaux projets et de belles rencontres avec la Démarche ICÎ!

À l'aube de cette nouvelle année, plusieurs projets sont en discussion grâce notamment à la création de deux nouveaux

comités, l'un sur la mobilité et l'autre sur l'intégration sociale (des adolescents).

Nous avons la chance d'avoir pu rassembler rapidement plusieurs partenaires autour de la table, ce qui laisse entrevoir de belles choses à venir pour les insulaires. Nous espérons ainsi répondre aux besoins exprimés lors de l'enquête réalisée en 2022.

Tout d'abord, du côté de la mobilité, le comité va avoir la chance d'échanger directement avec un urbaniste de la MRC de L'Île-d'Orléans sur les projets à venir en termes d'aménagement de l'entrée du pont ou sur

le projet de navette verte. On espère ainsi pouvoir mieux arrimer nos projets avec ce qui va se faire sur l'île dans les prochaines années.

Concrètement, nous pensons qu'une offre comprenant le transport collectif (avec PLUMobile), du co-voiturage et une navette faisant le tour de l'île pourrait apporter un souffle nouveau et une alternative à l'auto solo. Seul l'avenir nous le dira!

Enfin, en ce qui a trait aux adolescents, le comité souhaite répondre à une de leurs

Suite en page 10



Fx Bouchard
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES

Paisible temps des fêtes
de notre famille à la vôtre

Offrez-vous la tranquillité d'esprit en faisant vos préarrangements funéraires et ceux de vos proches

418-663-9838 Île d'Orléans - 1186, chemin Royal, St-Pierre
info@fxbouchard.com Montmorency - 4635 boul. Ste-Anne
Courville - 2258, ave Larue

COIFF-O-COIN
Coiffure et Esthétique



Toute l'équipe du salon de coiffure Coiff-O-Coin vous souhaite de très joyeuses fêtes !
Stéphanie, Mélanie, Mélissa et Johanne (esthétique)

418 828-1231 1367, chemin Royal
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Suite de la page 9

DES PROJETS À NAÎTRE ET UNE NOUVELLE COORDONNATRICE POUR 2024

attentes qui concerne la formation, que ce soit pour se préparer au marché de l'emploi ou à leur nouvelle vie d'adulte. Un autre mandat du comité sera la mise en place d'un comité composé exclusivement d'adolescents résidant sur l'île. Le comité souhaite ainsi les placer directement au cœur des décisions futures.

Vous avez à cœur l'avenir des adolescents et souhaitez-vous impliquer dans le

comité intégration sociale? Écrivez-nous à info@demarcheici.com dès maintenant.

Maintenant, il est temps de profiter des festivités en cette fin d'année 2023 et de laisser les réflexions de côté pour l'année prochaine.

Joyeux Noël et bonne année!
Yannick Pavard



Yannick Pavard et Ornella de Medeiros.

© Démarche ICI

LE PORTE-VOIX DE LA CCIO

UN SUCCÈS POUR LA SOIRÉE 5 À 7 DU 30 NOVEMBRE

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans (CCIO) pour un 5 à 7 réseautage. Les administratrices et les administrateurs de votre chambre de commerce sont très content(e)s du succès de la soirée, proposée sous la formule 5 à tard, ayant eu lieu le 30 novembre dernier à la Microbrasserie de l'Île d'Orléans, à Sainte-Famille. C'est dans ce bel endroit festif que nous avons eu l'occasion d'échanger de façon informelle et détendue.

Renouvellement des adhésions des membres

Nous vous invitons à être solidaires et à renouveler votre adhésion ou à devenir membre. Vous contribuerez ainsi à soutenir la CCIO dans sa période de transition et dans la poursuite de sa mission qui a pour objectifs d'offrir à ses membres information et soutien, de favoriser les occasions d'affaires, d'échange, de réseautage, de perfectionnement et de partenariat.

Vous remarquerez que nous avons révisé notre tarification afin de la rendre plus simple et équitable. La procédure pour le renouvellement de même que les avantages aux membres se retrouvent sur notre site internet (<https://www.chambredecommerce.io/devenir-membre/>).

Analyses d'eau

Pour ce service, un tarif préférentiel très avantageux est offert aux membres de la CCIO, une des excellentes raisons de renouveler votre adhésion! Vous pouvez récupérer une bouteille (requis pour les analyses d'eau) au deuxième étage du bureau d'accueil touristique, aux heures d'ouverture de ce dernier. Vous pourrez déposer vos échantillons d'eau directement au bureau de la Chambre de commerce, toujours au deuxième étage du bureau d'accueil touristique, de 8 h 30 à midi, aux dates suivantes: les lundis 8 et 22 janvier 2024.

Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Murielle, au 418 828-0880.

Joyeuses Fêtes!

Je me fais la porte-parole de tous les administratrices et administrateurs de la CCIO et souhaite à toutes et à tous de très heureuses fêtes de fin d'année, entouré(e)s de vos proches et des personnes qui vous tiennent à cœur! L'année 2024 sera très certainement une année remplie de nouveaux défis stimulants et n'oubliez pas que votre chambre de commerce est toujours à votre écoute afin de vous satisfaire.

Joyeux Noël et bonne et heureuse année 2024!

Noémie Labbé, vice-présidente CCIO

ORGANISMES

CLUB FADOQ LES AÎNÉS EN ACTION DE SAINT-PIERRE

Nous souhaitons à tous les insulaires un très Joyeux Noël. Que 2024 vous accorde paix, bonheur et joie.

Claudette Lavoie, présidente

HORAIRE DES MESSES

Lundi 1^{er} janvier

9 h Sainte-Famille. Lise Asselin, Suzanne Asselin.

9 h Saint-Laurent. Richard Pouliot, famille Annette D. Rouleau.

10 h 30 Saint-François. Famille Dion, Doris Dion.

11 h Sainte-Pétronille. Paul Choquette, Bernard Gagné.

11 h Saint-Jean. Marie-Ange Turcotte, René Fortier.

Jeudi 4 janvier

16 h Saint-Pierre. Françoise Robitaille, Gabrielle Sarrazin Blanchard.

Samedi 6 janvier

16 h Saint-Pierre. Alexandre Bouchard, Élisabeth et Sylvain.

16 h Saint-Pierre. Jacqueline Bélanger Huot, Odette Pichet.

Dimanche 7 janvier

9 h Sainte-Famille. Mariette Turcotte Coulombe, la famille.

11 h Saint-Jean. Madeleine et Jean-Baptiste Lapointe, Lyne Lapointe.

11 h Saint-Jean. Marie-Marthe Gosselin, ses enfants.

Jeudi 11 janvier

16 h Saint-Pierre. Madeleine Grenier Rodrigue, la succession.

Samedi 13 janvier

16 h Saint-François. Marc Ouellet, Monique Michaud.

Dimanche 14 janvier

9 h Saint-Laurent. Messe anniversaire de Jean-Paul Leclerc.

9 h Saint-Laurent. Candide Simard, Solange, Martin, François et Étienne.

11 h Sainte-Pétronille. Marius Dubois, son épouse et ses enfants.

11 h Sainte-Pétronille. Hélène Roussel, Denise Bussière.

Jeudi 18 janvier

16 h Saint-Pierre. Michel Fortin, Lise Fortin.

Samedi 20 janvier

16 h Saint-Pierre. André Asselin, Micheline Asselin Létourneau.

16 h Saint-Pierre. Simone Beaudoin et Joseph-Arthur Leclerc, leurs enfants.

Dimanche 21 janvier

9 h Sainte-Famille. Défunts familles Giguère et Abel, famille Giguère-Abel, famille Marie-Claude Abel.

11 h Saint-Jean. Dany Gagnon, Lyne Lapointe.

Jeudi 25 janvier

16 h Saint-Pierre. Gaétane Tailleur, la succession.

Samedi 27 janvier

16 h Saint-François. Jean-Paul Gagnon, la succession.

Dimanche 28 janvier

9 h Saint-Laurent. Mary Leblanc Picard, son époux.

9 h Saint-Laurent. Messe anniversaire de Jean-Claude Bluteau.

11 h Sainte-Pétronille. Richard Rousseau, 2^e anniversaire, sa conjointe Cécile Chevalier.

11 h Sainte-Pétronille. Abbé Onésime Isabelle, la succession.

Jeudi 1^{er} février

16 h Saint-Pierre. Marielle Thivierge, Louise Thivierge.

Samedi 3 février

16 h Saint-Pierre. Lysette Grégoire Morin, ABIO.

16 h Saint-Pierre. Régis Dionne, Françoise Plante Roberge.

Dimanche 4 février

9 h Sainte-Famille. Messe anniversaire de Claudette Faucher.

11 h Saint-Jean. Messe anniversaire de Germaine Lavoie.



NOUVELLE OFFRE DE VIANDES FRAÎCHES

Chacun y trouve son bonheur!

Steak | Filets de porc | Côtelettes
Bœuf haché | Rôti | Viande à fondue
Poitrines de poulet | Pavés de saumon



UNE ALLIANCE AU PROFIT DES GENS D'ICI!

| 418.828.2287

| buffetmaison.com

LA CORPORATION DES BÉNÉVOLES DU CENTRE D'HÉBERGEMENT ALPHONSE-BONENFANT CESSE SES ACTIVITÉS

Nous avons le regret de vous annoncer que la Corporation des bénévoles du Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant, ayant son siège social au 1395, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Québec, G0A 4E0, a l'intention de demander sa dissolution auprès du Registraire des entreprises. Rappelons que cet organisme recueillait des fonds dans le but de procurer des activités de loisirs et des cadeaux aux résidents de ce centre.

C'est désormais la Fondation Pause-Bonheur qui prendra la relève de l'administration des dons reçus dédiés au Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant (CHAB). À l'avenir, vos dons pourront donc être adressés à cette fondation en spécifiant votre désir de les dédier au CHAB.

Bien qu'il y ait dissolution de cette corporation, les bénévoles continueront d'exercer leur bénévolat auprès des résidents. Cependant, ils n'auront plus à administrer les fonds liés aux activités de loisirs des résidents.

Remerciements

Au fil des ans, parmi vous, plusieurs citoyens et citoyennes, ainsi que des organismes du milieu, ont soutenu cette œuvre par leur aide financière. Nous tenons à les remercier bien sincèrement pour leur générosité. Ne manquez pas de continuer à procurer du bonheur aux résidents par le biais de votre collaboration grandement appréciée.

Marguerite P. Michaud, présidente
Corporation des bénévoles du Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant

LA FONDATION FRANÇOIS-LAMY VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES

Une autre année se termine pour la Fondation François-Lamy. L'été a été l'occasion de vous présenter plusieurs nouvelles activités tant à la Maison Drouin qu'à la Maison de nos Aïeux. Pour n'en nommer que quelques-unes, nous avons tenu des activités portant sur le patrimoine bâti, une réplique de forge du XVIII^e siècle, la Société d'histoire des Filles du Roy et des conférences.

Cela dit, toutes nos activités et nouveaux projets n'auraient aucun sens sans le support de nos bénévoles, de nos employés, de nos membres et, bien sûr, de nos visiteurs qui, chaque année,

participent à la préservation du patrimoine de l'île à leur manière.

Nous profitons donc de cette fin d'année pour vous souhaiter à tous un joyeux Noël et une bonne année. Nous avons très hâte de vous revoir l'année prochaine!

Veillez également prendre note que durant la saison hivernale, la Maison de nos Aïeux fermera ses portes du 4 décembre 2023 au 4 février 2024.

Céline Bardet
Fondation François-Lamy

LES PETITES HISTOIRES DU GRAND FÉLIX

L'équipe de l'Espace patrimonial Félix-Leclerc vous présente chaque mois un court extrait d'un texte de Félix Leclerc. Il est accompagné d'une magnifique photographie de Pierre Lahoud.

« J'aurais voulu faire un conte de Noël, mais je n'ai rien, pas d'idées, de ces fraîches idées remplies de grelots comme on en a à seize ans. J'ai le mauvais temps sale, barbouillé et terreux

comme charbonnier qui tire ses sacs; j'ai un vieux lac tout gris avec des plaques d'eau jaune et la suite des trains qui passent la nuit sur le pont de fer, un vent monotone qui ne sais plus ce qu'il chante. J'ai une grande lassitude devant les heures parties. »

Félix Leclerc, *Chansons pour tes yeux*, 1976.



© Pierre Lahoud

LE MANOIR MAUVIDE-GENEST LANCE LA PÉRIODE FESTIVE À SAINT-JEAN

Le 1^{er} décembre dernier, nous avons eu l'honneur de lancer la période festive à Saint-Jean en illuminant le manoir et son terrain. Vous êtes près de 150 à avoir fait acte de présence; un énorme merci d'être venus en si grand nombre!

Le bec bien sucré de chocolat chaud et de friandises, nous avons assisté à une très belle performance de la chorale *Les petites voix de l'île*. Un merci tout spécial aux chanteurs et à la responsable, Angelina Lynne, pour leur participation lors de l'événement. Enfin, nous désirons remercier la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans pour sa collaboration à ce beau projet, ainsi que la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans pour son soutien financier.

L'année 2023 tire déjà à sa fin. L'équipe du manoir tenait donc à remercier chaleureusement tous celles et ceux qui nous ont appuyés tout au long de l'année. C'est grâce à vous, employés, membres, visiteurs, bénévoles et partenaires, que le Manoir Mauvide-Genest continue d'exister.

En mon nom personnel, je vous souhaite, à vous et à vos proches, de joyeuses Fêtes. Que la nouvelle année soit remplie de bonheur, de santé et d'épanouissement. Au plaisir de vous retrouver en 2024 pour une autre belle saison estivale.

Sarah Thibaudeau-Cormier
Directrice générale

BIBLIOTHÈQUES

Saint-Laurent

DAVID-GOSSELIN

Nouvelles acquisitions

Parmi les 35 documents mis sur nos tablettes, retenons quelques titres.

Pour les adultes

• *Que notre joie demeure*, de Kevin Lambert

• *Une belle vie*, de Virginie Grimaldi

• *Quimmik*, de Michel Jean

• *Les Vents Contraires*, de Louise Tremblay d'Essiambre



Picard & Picard
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Michel Picard - Maude Picard - François Gendron

Certificat de localisation - Piquetage - Cadastre - Bornage - Projet d'implantation
Bathymétrie - Document CPTAQ ou MCC - Arpentage forestier et agricole

Membres de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec

3700, Boul. Ste-Anne, Québec (Québec) G1E 3M2
Tél : 418-664-1135





Vous avez une **idée de reportage** ou une **proposition de sujet** ?

N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

418 925-8765 ou
redaction@autourdelile.com

- *Ripou des Hells*, coécrit par Thibault, Fortin et Séguin

Dans le coin jeunesse

Trois nouveaux livres-albums de Noël pour les plus jeunes.

De nouveaux tomes des séries *Full Textos*, t 9 et 10, *Billie Jazz*, t 14, ainsi que *Défense d'Entrer*, t 3.

Parmi les nombreuses bandes dessinées, remarquons le nouvel Astérix *L'Iris Blanc*, les premiers tomes des nouvelles séries *Les Méchants*, *Les Mythics*, *Spy x Family* ainsi que ceux du manga *One Piece*. Nous vous informons que les tomes suivants de ce manga sont à demander en PEB.

La liste complète des nouveautés est affichée au comptoir.

Atelier dessin

Grâce à Maurice Breton et Anne Lavoie, 12 participants ont découvert la technique de création de dessins en 3 D. Ravis de leur expérience et la tête pleine de projets, les nouveaux artistes peuvent désormais donner du relief à leur croquis et dessins et exercer leur créativité.

Heure du conte

Ce 17 décembre, Nicole et Nathalie ont fait briller les yeux des enfants en contant l'histoire du *Père Noël qui ne savait pas dire non*. Le 7 janvier 2024, elles retrouveront avec plaisir

les enfants inscrits au préalable auprès de nicolefarandole@hotmail.com pour écouter *Dangereux*. À travers les aventures de Tom la taupe, qui adore étiqueter les objets, une réflexion sur les préjugés ainsi que sur les belles surprises que réserve l'amitié se met en place. Comme d'habitude, chaque jeune participant fabriquera son bricolage. Proposée aux enfants de l'île, cette activité exige que l'enfant soit accompagné d'un adulte.

Conférence Noël au Québec

Pierre Lahoud, historien et ardent défenseur du patrimoine, a captivé son auditoire en évoquant d'abord les origines historiques de la fête de Noël : solstice d'hiver, saturnales, fête de la Nativité du Christ. Lors d'une plongée dans le temps et l'espace, le conférencier nous a fait découvrir les traditions et les personnages qui s'y rattachent : légendes, sapin, bûche, cartes de vœu, cadeaux, en soulignant l'importance de l'apport des diverses cultures, en particulier celles de l'Europe du Nord et de l'Allemagne. Très religieuse au Québec au XIX^e siècle et début XX^e siècle, puis devenue à présent profane, cette fête reste celle de la lumière, du partage, du rassemblement familial et conserve une dimension spirituelle. Les temps ont changé, mais on rêve toujours de douceur, de paix et d'amour. Le public de cette conférence, conquis par la qualité

du propos, a remercié chaleureusement le conférencier ainsi que l'équipe de la bibliothèque et la municipalité.

Manga

Style de bande dessinée d'origine japonaise, dessinée et produite très rapidement, le manga est lu dans le monde entier. Manga veut dire, au sens littéral : « image dérisoire » ou « dessin non abouti ». Chaque série présente habituellement une seule histoire se déclinant parfois sur des dizaines de volumes (plus de 80 pour *One Piece*).

Pour emprunter les mangas, vous devez placer une demande de PEB. Une fois dans Zportal, sélectionnez le Profil courant *Réseau BIBLIO CNCA* ou la collection du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Cherchez le titre de votre manga avec un numéro de tome (ex. *One Piece* 75). Placez votre demande. Vous serez informé de l'arrivée du document à la bibliothèque par téléphone et par courriel.

Il y a des mangas pour jeunes et pour adultes et des mangas numériques peuvent être empruntés.

Gagnants des concours

Des concours ont été organisés par le réseau conjointement avec la bibliothèque. Cette dernière a effectué le tirage spécial, pour les abonnés de Saint-Laurent, d'une carte cadeau de 25 \$

à faire valoir auprès de Renaud-Bray. Félicitations à Hélène Audet, lauréate du concours « 1,2,3, Prêt... Gagnez ! » et bravo à Eloïse Patry, 9 ans, gagnante du concours *Dessine la bibliothèque du futur*.

Vente de livres

La vente de livres a connu un beau succès, attirant de nombreux visiteurs. Les jeunes lecteurs en particulier étaient comblés. L'argent de cette vente sera réinvesti dans de nouvelles opérations de la bibliothèque.

Fermeture du temps des Fêtes

Nous attirons votre attention : la bibliothèque fermera ses portes du dimanche 24 décembre 2023 au 8 janvier 2024. À compter du 9 janvier, elle rouvrira selon l'horaire habituel.

Horaire habituel

- le mardi de 19 h à 20 h 30
- le mercredi de 14 h à 18 h
- le samedi de 10 h à 12 h

Rappels utiles

- Tél. : 418 828-2529
- biblio@saintlaurentio.com
- facebook.com/bibliodavidgosselin

Les membres de l'équipe vous souhaitent un Noël joyeux et paisible ainsi qu'une nouvelle année douce et bonne.

Danielle Aymard

PLUmobi)e

Découvrez le nouveau plumobile.ca



Réalisation
Agence Edgar



plumobile.ca
418 827-8484

Saint-Pierre

OSCAR-FERLAND

La bibliothèque! Quel endroit parfait pour passer du temps en famille! Le temps froid s'installe et c'est une période parfaite pour profiter d'activités de cocooning. Une visite à la bibliothèque avec les enfants s'impose. Un coin pour les jeunes a été aménagé à la bibliothèque et les responsables ont fait l'achat d'une table et de petites chaises pour les enfants. Les gros coussins et les peluches sont toujours en place pour le plus grand plaisir des jeunes.

Durant le temps des Fêtes, la bibliothèque sera exceptionnellement ouverte le jeudi 28 décembre de 13 h à 15 h afin d'accueillir les familles en vacances.

Vous avez un peu de temps pour vous impliquer?

Nous sommes à la recherche d'un ou une bénévole pour joindre l'équipe de la bibliothèque. Vous aimez la lecture et avez envie de vous impliquer au sein de la communauté? N'hésitez pas à communiquer avec nous; il y a une place pour vous au sein de notre équipe! Écrivez-nous à info@stpierreio.ca.

La Carte MUSEO, à essayer!

Saviez-vous qu'il est possible, à la bibliothèque, d'emprunter des passes familiales MUSEO qui vous donnent accès gratuitement à plusieurs musées, dont le Musée de la civilisation? Ce service est en vigueur jusqu'au 31 mai 2024. Venez en profiter!

Les nouveautés ce mois-ci

La bibliothèque Oscar-Ferland procède régulièrement à l'achat de nouveaux

livres et films afin de diversifier sa collection et pouvoir ainsi offrir davantage de contenu aux citoyens. Voici les nouveautés proposées ce mois-ci:

Littérature québécoise

- *À la croisée des chemins* t 3, de Louise Tremblay-d'Essiambre
- *Chez les Panet* t 1, de Michel Langlois
- *Le destin, c'est les autres*, de Claudine Bourbonnais
- *Du haut de la falaise* t 2, de Claude Coulombe
- *Kanatuut*, de Natasha Kanapé-Fontain
- *Les soeurs Sénecal* t 1, d'Isabelle Hébert
- *La fois où j'ai cédé le passage à un éléphant*, de Amélie Dubois
- *Il était une fois en décembre*, de Marie-Krystel Gendron

Polar

- *Le mois des morts*, de Chrystine Brouillet

DVD

- Barbie
- La Couronne, 5^e saison
- Arthur l'aventurier, les trésors du Maroc
- Élémentaire
- La petite Sirène

La bibliothèque Oscar-Ferland est accessible les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 et le dimanche de 10 h à 12 h. Au plaisir de vous accueillir!

L'équipe des bénévoles

Saint-Jean et Saint-François

VENTS ET MARÉES

La bibliothèque Vents et Marées, 10, chemin des Côtes à Saint-Jean, ouvre les mercredis de 19 h à 20 h, les jeudis de 13 h à 15 h et les samedis de 10 h à 12 h. Les citoyens de Saint-Jean et de Saint-François peuvent s'abonner à la bibliothèque gratuitement, aux heures d'ouverture. La bibliothèque est située au deuxième étage du centre municipal et un ascenseur est disponible pour les personnes à mobilité réduite. Pour informations, composez le 418 829-3336 aux heures d'ouverture.

La bibliothèque a récemment ajouté plusieurs romans récents à sa collection et des documentaires variés. Une vingtaine de périodiques sont aussi à la disposition des membres pour une période de trois semaines, sans frais. Une liseuse est également disponible pour le prêt, avec plusieurs titres.

Vente de livres usagés

Notez qu'une équipe de bénévoles de la bibliothèque fait de la place pour accueillir nos nouveaux titres. En conséquence, nous avons des dizaines de livres à vendre directement à la bibliothèque sur les heures d'ouverture. Une occasion à ne pas manquer! Tous les livres sont vendus 50 ¢ et sont offerts à tous, citoyens de Saint-Jean ou d'ailleurs.

Romans

Terres brisées, t.1 Fille de pirate, de Victoria Aveyard. Corayne vit dans une petite ville en bord de mer. Unique représentante d'une ancienne lignée, elle s'allie à un écuyer, un immortel, un assassin exilé, une ancienne sorcière, un chasseur de primes et un faussaire pour sauver le royaume de Terravast, menacé de destruction lorsque Taristan ouvre d'anciens portails magiques.

Les femmes du bout du monde, de Mélissa Da Costa. Dans la région isolée des Catlins, en Nouvelle-Zélande, Autumn et sa fille Milly s'occupent du camping Mutunga o te ao, qui signifie le bout du monde en maori. Au cœur d'une nature sauvage et luxuriante, elles accueillent Flore, Parisienne à la recherche de rédemption. Les trois femmes

apprennent à se connaître, à s'aimer et à faire la paix avec leur passé.

Bandes dessinées

Demon slayer, vol. 1, de Shuka Matsuda et Koyoharu Gotouge. Japon, début du XX^e siècle. Tanjiro, un modeste marchand de charbon, mène une existence paisible dans les montagnes. Un jour, il retrouve son village et sa famille massacrés par un ogre. La seule rescapée, sa jeune sœur Nezuko, s'est transformée en monstre au contact de la bête. Animé d'un désir de vérité et de vengeance, Tanjiro entame une longue quête. Adaptation des tomes 1 à 4 du manga.

Jeunesse

La belle histoire de mes 5 ans, de Charlotte Grossetete et Ariane Delrieu. Vivant dans une famille de paysans très pauvres, le jeune Gwenaël est envoyé comme mousse sur un navire. Lors d'une escale près d'une île lointaine, il part explorer la jungle et porte secours à une mystérieuse jeune fille coincée dans un marécage. Cette dernière lui sauve à son tour la vie lorsqu'un léopard les attaque, mais repart sans lui dire son nom.

Documentaires

Alexandra David Neel: exploratrice et féministe, de Laure Dominique Agniel. Alexandra David-Neel (1868-1969) est la plus célèbre des exploratrices. Déguisée en mendicante, elle est la première femme européenne à pénétrer, en 1924, dans la capitale du Tibet, alors interdite aux étrangers. On croit connaître le destin de cette infatigable voyageuse, mais sait-on qu'elle fut journaliste, cantatrice, authentique anarchiste ne voulant dépendre de personne? Pour percer le mystère de cette vie incroyable, il y a un repère, un fil conducteur: son mari, Philippe. L'ami, le confident, le seul avec qui elle laisse tomber le masque. Les milliers de lettres à son époux nous éclairent sur sa quête acharnée de liberté pendant les 101 années de son existence.

Patrick Plante



Pour bien vous faire connaître des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire dans le journal Autour de l'île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT

Joyeuses fêtes!

LA MALBAIE
735, boul. de Comporté, bur. 102
La Malbaie (QC) G5A 1T1
418 665-6566

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ
9749, boul. Sainte-Anne, bur. 160
Sainte-Anne-de-Beaupré (QC) G0A 3C0
418 827-6776

CAROLINE DESBIENS

DÉPUTÉE DE BEAUPORT - CÔTE-DE-BEAUPRÉ
ÎLE D'ORLÉANS- CHARLEVOIX

@carolinedesbiensbq
caroline.desbiens@parl.gc.ca

Sainte-Famille et Saint-François MARIE-BARBIER

Horaire des Fêtes

Durant le temps des Fêtes, la bibliothèque sera ouverte le mercredi soir de 19 h à 21 h et elle sera fermée les dimanches 24 et 31 décembre 2023.

Nuit de la lecture

Pour égayer une belle soirée d'hiver, la bibliothèque Marie-Barbier vous invite à venir entendre un groupe de lecteurs et de lectrices qui partageront à voix haute un extrait de leurs coups de cœur littéraires. Venez découvrir les pages inoubliables les ayant le plus marqué!

Le plaisir de se faire raconter des histoires et la place de choix qu'occupent les livres dans nos vies seront à l'honneur. Cette soirée spéciale souligne le 40^e anniversaire de la bibliothèque de Sainte-Famille et de Saint-François.

- Quand: le samedi 20 janvier 2024 à 20 h - ouverture des portes à partir de 19 h 30.
- Lieu: église de Sainte-Famille
- Entrée gratuite.
- Information: bibliostefamillestfrancois@gmail.com

La bibliothèque Marie-Barbier remercie la Fabrique Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans de lui permettre de tenir cette activité dans l'église.

Coordonnées de la bibliothèque

2482, chemin Royal, Sainte-Famille, local 1 (dans l'école de Sainte-Famille).
418 666-4666, poste 8083.

L'équipe de bénévoles vous souhaite de joyeuses Fêtes!

Annie Labranche



Affiche Nuit de la lecture, tableau de Michel Blouin.

© Bibliothèque Marie-Barbier

VIE MUNICIPALE

SAINT-JEAN

Nancy
CLAVET

Directrice générale et greffière-trésorière

Voici un résumé des principaux points traités à la séance du 4 décembre 2023.

Administration générale

Une cause qui nous tient à cœur! Pour une autre année consécutive, le conseil municipal accorde une aide financière à Opération Nez rouge afin de soutenir la mission de cet organisme.

Une dérogation mineure est acceptée. Le comité consultatif en urbanisme a accepté une dérogation mineure pour le 5475, chemin Royal concernant une nouvelle remise qui empiète sur la marge de recul.

Urbanisme, aménagement et développement

Adoption du règlement concernant le comité consultatif de l'urbanisme (CCU). Après un avis de motion donné le 27 novembre dernier, le conseil municipal adopte le nouveau règlement 2023-404 concernant la constitution du CCU.

Varia

Octroi d'une subvention de 10 000 \$ pour les sports et les loisirs! L'aide financière demandée pour le projet de la municipalité intitulé *Casse la glace et vient bouger à la patinoire!* auprès de l'Unité des loisirs et de sports (ULS) de la Capitale-Nationale, dans le cadre du programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales (PAFILR) - volet régulier, a été acceptée. Elle permettra à la municipalité de faire l'achat d'une surfaceuse tractée pour améliorer la glace de la patinoire et faciliter le travail des employés municipaux lors des travaux d'arrosage. L'achat de nouveaux buts de hockey est aussi prévu.

Tenue de deux séances extraordinaires le 18 décembre 2023. Les citoyens de Saint-Jean sont avisés que deux séances extraordinaires auront

Suite en page 16



TOITURES
ILE D'ORLEANS INC.
418 667-0041



Urgence
24 h / 24



RABAIS DE 300 \$
sur tout contrat signé avant la fin février 2024 sur un montant de 5000 \$ minimum

Toitures Ile d'Orléans vous souhaite de
Joyeuses Fêtes!





Toitures de tous genres
CONTACTEZ-NOUS POUR
UNE ESTIMATION GRATUITE!



Suivez-nous
sur Facebook

Yoland Therrien, propriétaire
Résident natif de l'île d'Orléans
6, rue Saint-Exupéry, Québec (Québec) G1C 3K4
www.toituresiledorleans.ca
RBQ: 8002-6701-83

Suite de la page 15 SAINT-JEAN

lieu le lundi 18 décembre 2023, la première étant à 19 h et la seconde immédiatement après. Elles se tiendront au centre administratif situé au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean. La première portera exclusivement sur la présentation et l'adoption du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026. La deuxième concernera l'avis de motion et la présentation du règlement 2023-406 sur l'imposition des taxes foncières et de services ainsi que la tarification des biens, services et des activités pour l'année 2024.

Fermeture des bureaux administratifs pour les Fêtes 2023. La municipalité avise les citoyens que ses bureaux administratifs seront fermés au public du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclusivement pour la période des Fêtes. Les membres du conseil offrent leurs bons souhaits du temps des Fêtes à tous les citoyens.

Suivi des dossiers du maire

Une soirée reconnaissance réussie ! Les municipalités de Saint-Jean et de Saint-François recevaient leurs bénévoles lors de la soirée du 24 novembre dernier. Plus de 100 bénévoles étaient présents pour célébrer leur importante implication. M. le maire tient à remercier les organisateurs de la fête, qui fut un grand succès et très appréciée.

Un projet d'illumination au manoir. M. Lapointe souligne la belle initiative du Manoir Mauvide-Genest afin d'embellir le territoire municipal par son projet d'illumination. Un grand nombre de participants étaient au rendez-vous pour cet événement.

Saint-Jean fête Noël ! Les lanternes du village s'allumeront pour une 9^e édition du 1^{er} au 24 décembre et scintilleront durant tout le temps des Fêtes. Il remercie les bénévoles qui s'investissent pour offrir cette belle programmation.

Prochaine séance ordinaire du conseil au centre administratif, 8, chemin des Côtes : le lundi 15 janvier 2024.

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

Finances

Le 11 décembre, le conseil municipal a présenté et adopté le budget pour l'année 2024. La taxe foncière générale passera de 973 565 \$ à 1 073 900 \$ et il y aura augmentation globale du budget municipal de 2 700 927 \$ à 2 940 636 \$.

Plusieurs postes de dépenses ont connu des hausses importantes au cours de l'année. Malgré un appel d'offres public fait par la MRC de L'Île-d'Orléans, le coût de gestion des ordures et du recyclage pour la municipalité a augmenté de 28 % pour s'établir à 217 095 \$ pour l'année 2024. L'ancien contrat pour la vidange des fosses septiques était d'une durée de quatre ans et s'est terminé en 2023. La municipalité avait jusqu'à présent été épargnée des augmentations de tarifs importantes connues dans le marché. Le nouveau contrat conclu par appel d'offres fera passer le budget pour la collecte des boues de fosses septiques de 35 000 \$ en 2023 à 69 000 \$ en 2024.

Lors de la même séance, le plan triennal d'immobilisations a également été adopté. Celui-ci énumère et fournit un estimé financier des grands projets à venir dans les prochaines années. Les principaux projets de la municipalité sont donc le renouvellement des bandes de la patinoire, la réfection du puits au Parc maritime, la construction d'un entrepôt municipal, le réaménagement du terrain des loisirs et la construction d'un belvédère sur l'enrochement du club nautique. Plusieurs de ces projets sont ou seront financés par des subventions ou des programmes gouvernementaux.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter les documents complets sur notre site internet au www.saintlaurentio.com

Ancien dépotoir

Tel qu'annoncé précédemment, le trou Saint-Patrice a autrefois servi comme dépotoir municipal. Bien que l'usage du site ait cessé dans les années 1960 et ait été fermé selon les exigences de l'époque, un décrochement de terrain a eu lieu il y a quelques années et

des déchets et autres détritiques se sont retrouvés dans le cours d'eau. Désirant être proactive dans ce dossier, la municipalité a analysé diverses solutions et proposé des correctifs au ministère de l'Environnement.

Le mois de novembre a permis la réalisation des interventions approuvées, soit le retrait des matières résiduelles du cours d'eau et l'éloignement et la stabilisation par végétalisation des zones problématiques. En excluant les honoraires du chargé de projet et les analyses préalables qui avait été faites pour évaluer la problématique, les frais pour ces travaux s'élèvent à 34 959 \$. Il est important de mentionner que certains scénarios évalués se chiffraient à plus de 800 000 \$. Le conseil est donc confiant que les travaux réalisés empêcheront de nouveaux décrochements et que l'ensemble du projet s'est fait dans le respect des capacités financières de la municipalité.

Service de premiers répondants

La formation initiale des premiers répondants de Saint-Laurent étant terminée, la nouvelle équipe entrera en opération le 1^{er} janvier 2024. Jusqu'à cette date, ce sont les premiers répondants de Saint-Jean qui continueront d'intervenir dans les cas d'arrêts cardio-respiratoires, d'anaphylaxie et de traumatologie. La création d'une équipe de premiers répondants locaux devrait permettre de diminuer encore une fois les temps de réponse.

Joyeuses Fêtes !

Je joins ma voix à celles des membres du conseil municipal et des employés de la municipalité pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes. Que l'année 2024 vous apporte la joie et la santé.

Au plaisir de vous rencontrer lors de la première séance du conseil de la nouvelle année qui se tiendra le 8 janvier à 20 h.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans est, par les présentes, donné par la soussignée, Michelle Moisan, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité.

Que le conseil municipal de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 11 décembre 2023 à la salle communautaire, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024.

RÉSOLUTION 2124-23

APPROBATION – DATES – SÉANCES DU CONSEIL 2024

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marion Richard et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024.

QUE ces séances se tiendront aux dates suivantes et débiteront à 20 h à l'édifice municipal situé au 6822, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (QC) G0A 3Z0.

8 janvier	8 avril	8 juillet	7 octobre
5 février	6 mai	5 août	4 novembre
11 mars	3 juin	9 septembre	9 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la direction générale conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 12^e jour du mois décembre 2023.

Michelle Moisan
Directrice générale

S'IMPLIQUER POUR AUTOUR DE L'ÎLE

Vous aimeriez vous joindre à une équipe dynamique ? Nous recherchons présentement des personnes intéressées à se joindre à notre équipe de rédaction. Nous recherchons tout particulièrement des gens désireux de couvrir l'actualité et qui aimeraient alimenter notre site internet.

Si vous êtes intéressés à faire grandir notre journal communautaire, communiquez avec Marc Cochrane au 418 455-7403, ou par courriel à redaction@autourdelile.com



**Avez-vous
pensé aux
cadeaux de
Minou & Pitou?**

377, boul. Armand-Paris, Québec
Secteur Beauport

5

\$ de
rabais

SUR 25 \$ D'ACHAT
EN MAGASIN

Valide jusqu'au 15 janvier 2024



létourn
la référence en alimentation animale

LETOURNO.COM

f Suivez-nous

SAINTE-FAMILLE

Sylvie
BEAULIEU G.M.A.

Directrice générale / greffière- trésorière

Résumé des séances du 11 décembre 2023

Une séance extraordinaire s'est tenue le 11 décembre afin de procéder à l'adoption du budget municipal pour l'exercice financier à venir ainsi qu'au plan triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025-2026. Un sommaire vous sera transmis lors de l'envoi de la taxation 2024.

Lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2023

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée. Le conseil a accepté le dépôt du registre des déclarations des membres du conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus et adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024, dont vous trouverez l'avis ci-joint.

Le conseil municipal autorise le renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées avec la Croix-Rouge canadienne. Le conseil appuie une demande CPTAQ pour la propriété du 2283, chemin Royal. La demande consiste à régulariser et légaliser l'usage actuel des lieux, soit autoriser l'utilisation du puits de surface ainsi que l'utilisation du chemin de la ferme pour accéder à la résidence.

Ressource humaine

Le conseil a procédé à l'embauche de Tommy Gagnon pour la saison hivernale 2023-2024.

Motion de remerciement

Le conseil municipal ainsi que la direction souhaitent remercier M. Henri-Paul Prémont pour son travail et son dévouement tout au cours de plus de 50 années au service de la municipalité. Nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée.

Loisirs

Des cours de patinage pour débutants sont offerts par Alexandre Paquet, du samedi 13 janvier au 24 février 2024, au coût de 25 \$. Ces cours pour les enfants de 4 à 11 ans proposent l'enseignement des bases du patinage et du maniement de la rondelle.

Pour inscription et paiement: 418 829-3572 ou info@munstefamille.org

Joyeuses Fêtes

Le conseil municipal et les employés vous souhaitent un très joyeux temps des Fêtes, un Noël magique et une nouvelle année merveilleuse.

Prochaine séance du conseil: le lundi le 8 janvier 2024.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Courriel: info@munstefamille.org
Téléphone: 418 829-3572.
www.ste-famille.iledorleans.com

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Avis public est donné de ce qui suit:

Que lors d'une séance régulière du conseil municipal, tenue le 11 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement # 2023-344 Règlement concernant le taux des droits sur les mutations immobilières.

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce dit règlement au bureau de la municipalité. Ce règlement est également publié sur notre site internet à l'adresse suivante: www.ste-famille.iledorleans.com

Que ce règlement est en vigueur depuis le 12 décembre 2023.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 12^e jour de décembre deux mille vingt-trois.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice- générale / greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Avis public est donné de ce qui suit:

QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, lors de la séance ordinaire tenue le 11 décembre 2023, a donné un avis de motion et a déposé le projet de règlement numéro 2023-345, Règlement établissant les taux de taxation pour l'année 2024, ainsi que la tarification des services municipaux.

QUE le projet de Règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 2478, chemin Royal, à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Il est également disponible sur le site internet à l'adresse www.ste-famille.iledorleans.com

Que ledit projet de règlement sera présenté pour adoption à la séance ordinaire du conseil municipal le 8 janvier 2024, à 20 h, à la salle du conseil municipal situé au 2478, chemin Royal, à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 12^e jour de décembre 2023.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale & greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Que le conseil municipal de Sainte-Famille, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 11 décembre 2023, a adopté la résolution # intitulée: Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2024.

Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1).

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024. Les séances débiteront à 20 h.

lundi 8 janvier	lundi 8 juillet
lundi 5 février	lundi 5 août
lundi 4 mars	lundi 9 septembre
lundi 8 avril	lundi 7 octobre
lundi 6 mai	lundi 4 novembre
lundi 3 juin	lundi 16 décembre

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, ce 12^e jour de décembre 2023.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale & greffière-trésorière

PETITE RÉSIDENCE POUR AÎNÉS

à l'île d'Orléans

- Résidence privée située à 5 minutes du pont;
- Pour personne seule ou couple, autonome ou semi-autonome;
- 3 repas par jour, piscine, nature, ambiance familiale comme à la maison;
- Accompagnement pour rendez-vous médical ou autre
- Surveillance 24 heures sur 24

À votre écoute
depuis plus de 30 ans!

Contactez-nous dès maintenant!
418 554-2205



PATRICK VIGEANT Artisan ébéniste

418-569-4570 Ile d'Orléans

Fabrication de meubles sur mesure

Restauration, réparation et finition
Création d'accessoires de cuisine

patrickvig65@gmail.com
3881 Chemin Royal, St-François I.O G0A 3S0

SAINT-PIERRE

Nicolas
ST-GELAIS, URB., M.SC.A.

Directeur général et greffier-trésorier

Séance extraordinaire du conseil du 4 décembre 2023

Faits saillants du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Budget de fonctionnement

Budget 2023

Revenus de fonctionnement :

(2 498 727 \$)

Dépenses de fonctionnement :

2 193 378 \$

Conciliations à des fins fiscales :

305 349 \$

Budget 2024

Revenus de fonctionnement :

(2 669 318 \$)

Dépenses de fonctionnement :

2 359 078 \$

Conciliations à des fins fiscales :

310 240 \$

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, comme plusieurs municipalités et grands secteurs économiques, est très préoccupée par l'inflation. L'augmentation généralisée des prix à la consommation est bien documentée et nous affecte. On le constate, les dépenses liées notamment au carburant, à l'asphalte et au béton augmentent ici comme partout au Québec et entraînent des répercussions importantes sur le coût d'entretien de nos infrastructures.

Budget d'investissement et programme triennal d'immobilisations

Les investissements que réalisera la municipalité en 2024 sont principalement matériels (rénovation d'immeubles, acquisition d'équipements et travaux de mise à niveau du réseau d'égout sanitaire).

Le conseil municipal prévoit limiter la progression de l'endettement de la municipalité, tout en poursuivant les investissements nécessaires à son développement et à ses services aux citoyens.

Le communiqué détaillé des faits saillants du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations est disponible sur le site web de la municipalité à l'adresse www.st-pierre.iledorleans.com

Séance du conseil municipal du 4 décembre 2023

La séance mensuelle du conseil municipal a eu lieu le 4 décembre. Lors de cette rencontre, plusieurs points ont été traités dont les suivants :

Adoption du projet de règlement 510-2023 « établissant les taux de taxation, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2024 »

Le conseil a adopté le règlement # 510-2023. Ce projet de règlement a pour but de fixer la taxe foncière générale, les taxes d'améliorations locales, les tarifs d'améliorations locales, les modalités de paiement des taxes foncières, les tarifs pour les services municipaux et la compensation pour les services municipaux.

Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2024

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année. Le conseil adopte ainsi le calendrier ci-après relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024.

15 janvier	5 février	4 mars
8 avril	6 mai	3 juin
8 juillet	5 août	9 septembre
7 octobre	4 novembre	9 décembre

Octroi d'une aide financière à la Fabrique Sainte-Famille

Le conseil municipal a résolu d'octroyer une aide financière de 4 000 \$ à la Fabrique Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans afin de les soutenir financièrement pour assurer le déneigement de l'église de Saint-Pierre.

Nominations au comité consultatif en urbanisme

Le conseil a résolu de renouveler les mandats de M. Yves Pichette et M. Mathieu Parent Latulippe à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme jusqu'au 31 décembre 2025. L'équipe de l'administration municipale les remercie pour leur implication citoyenne.

Ouverture de la patinoire à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Le temps froid est arrivé et notre équipe des travaux publics travaille à préparer la patinoire pour la saison hivernale. Surveillez notre site web et notre page Facebook pour savoir quand la patinoire sera accessible et quelles seront les heures d'ouverture. Venez en profiter, c'est gratuit.

Ramassage des sapins de Noël

L'équipe des travaux publics de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans procédera au ramassage des sapins de Noël à compter du lundi 8 janvier 2024. Les citoyens sont invités à bien dépouiller leur sapin de Noël et à le laisser en bordure de la route au moins 24 heures avant le début du ramassage.

Offre d'emploi – Surveillant(e) de patinoire

La Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans est à la recherche d'une personne pour effectuer la surveillance de la patinoire durant la saison hivernale.

Différentes tâches sont liées au mandat de surveillance de la patinoire : procéder à l'ouverture et la fermeture de la patinoire, déneiger et arroser la glace, veiller à la sécurité des patineurs, etc.

Tu aimes patiner et bouger ? Tu cherches un emploi temporaire et flexible ? Cet emploi est parfait pour toi ! Si ce défi t'intéresse, fais-nous parvenir ta candidature à rh@stpierreio.ca dès que possible.

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS, DMA

Directeur général/greffier-trésorier

Adoption du budget pour l'exercice 2024

Comme chaque année, en cette fin d'année 2023, le dossier important est l'adoption du budget municipal pour l'exercice financier à venir. Les membres du conseil se sont réunis pour étudier et travailler à préparer des prévisions budgétaires en ayant pour objectif de tenter de limiter les augmentations tout en s'assurant que la municipalité demeure en mesure de remplir ses obligations.

En raison de la situation économique très difficile, le travail pour 2024 a été très ardu. Il faut souligner que les finances de la municipalité sont tributaires de frais externes hors du contrôle des membres du conseil. Ces frais représentent 42 % du budget municipal et le pourcentage d'augmentation de ces frais est de plus de 16 %, en 2024. Le conseil aura tout de même réussi à limiter l'augmentation du taux de taxation pour qu'il respecte le taux de l'indice des prix à la consommation en vigueur au moment de préparer le budget 2024.

Un sommaire de cet exercice est inclus dans le présent numéro du journal et le procès-verbal de la séance (qui sera diffusé en ligne en janvier 2024) vous offrira plus de détails sur les différents postes budgétaires.

Séance ordinaire

La séance extraordinaire sur le budget 2024 a été immédiatement suivie de la dernière séance ordinaire de l'année 2023. Lors de cette séance, en plus de résolutions administratives courantes, le conseil a adopté le calendrier de ses séances pour 2024.

Le directeur général/greffier-trésorier a complété le processus de dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil. Le registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a également été déposé. Le projet de règlement numéro 024-194 pour déterminer les taux



Le Conseil de la MRC vous transmet ses meilleurs vœux de paix, de santé et la concrétisation de vos souhaits les plus chers.

Que ces festivités de fin d'année puissent être aussi rayonnantes, douces et heureuses que possible pour vous et toute votre famille.

Joyeuses fêtes à tous !

Zenith / Les jardins de papier, Anne-Yvonne Jouan, Fibre végétale, papier, fil d'or, épingles et fil de métal, longueur 105 cm x largeur 45 cm x hauteur 35 cm, 2023



de taxation de l'exercice financier 2024 a été déposé et un avis de motion a été donné. Le projet de règlement numéro 024-195 sur le traitement des élus a également été présenté et déposé et un avis de motion a aussi été donné.

Le conseil a également résolu de mandater la firme Picard et Picard pour que soient réalisés le piquetage et un certificat de piquetage du lot 6282 830 (stationnement de l'église) et de poursuivre les négociations avec les propriétaires de l'immeuble sis au 3511, chemin Royal, pour tenter de régler un dossier litigieux découlant de la construction du réseau d'égout municipal.

Le conseil a aussi résolu de remercier l'équipe du Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches et plus particulièrement sa directrice, M^{me} Hamida Hassein-Bey, pour leur excellent travail dans l'élaboration d'un plan global de protection et de restauration des rives de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, en 2021, et pour un projet pilote sur la propriété de la Corporation des camps étudiants de Québec (Camp Saint-François) aux étés 2022 et 2023.

Au chapitre de l'administration générale, il est important de noter qu'avec l'adoption du budget annuel viennent généralement des ajustements à faire aux conditions de travail des différents employés. C'est pourquoi le conseil a autorisé la signature de nouveaux contrats de travail avec les employés permanents de la municipalité.

Aide financière et appui

Dans ce domaine, le conseil a autorisé le versement de la quote-part de Saint-François au comité des loisirs Sainte-Famille et Saint-François pour la somme de 400 \$.

Le conseil a renouvelé le mandat au Camp Saint-François pour offrir des services de camp de jour (terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et autorisé le versement d'une aide de 420 \$ par enfant inscrit à temps plein à l'été 2024.

Réglementation municipale et sécurité publique

Dans ce domaine, le conseil a adopté le règlement numéro 023-193 modifiant le règlement numéro 020-163 sur la tarification et a résolu d'autoriser la

signature de l'entente des services aux sinistrés offerts par la Société canadienne de la Croix-Rouge.

En terminant, il me reste à vous souhaiter une belle période des Fêtes tout en portant à votre attention que la mairie sera fermée du lundi 25 décembre 2023 jusqu'au jeudi 4 janvier 2024. Nous serons de retour à votre service dès 9 h, le lundi 8 janvier 2024.

Et finalement, nous vous invitons à la première séance de l'année 2024 qui est prévue le lundi 15 janvier, à 20 h. dans la salle du conseil située à la mairie de la municipalité, au 3491, chemin Royal, et vous rappelons les heures d'ouverture de la mairie, soit : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Revenus	
Taxes	976 559 \$
Revenus externes	3 100 \$
Autres revenus de sources locales	69 584 \$
Surplus affecté de l'exercice	75 000 \$
Total des revenus	1 124 243 \$
Dépenses	
Administration générale	580 341 \$
Sécurité publique	214 710 \$
Transport	71 599 \$
Hygiène du milieu	168 180 \$
Urbanisme	21 034 \$
Loisirs et culture	45 634 \$
Immobilisations (Remboursement du fonds de roulement)	22 745 \$
Total des dépenses	1 124 243 \$
Évaluation imposable	157 742 300 \$
Taux de la taxe foncière	0,5087 \$

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, **AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, **Que** le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la mairie de la municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 11 décembre 2023, a adopté le règlement numéro 023-193 modifiant le règlement numéro 020-163 sur la tarification; **Que** ce règlement est disponible pour consultation sur le site internet municipal (msfio.ca) et à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières, soit **du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.**
Que ce règlement est en vigueur depuis le 12 décembre 2023.
Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 12^e jour de décembre 2023.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, **AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, **Règlement numéro 022-181 sur le traitement des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans** **Que** le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la mairie de la municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 11 décembre 2023, a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement numéro 024-195 « Règlement sur le traitement des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ». **Que** ce règlement prévoit les rémunérations de base annuelles suivantes :

Poste	Rémunération actuelle	Rémunération projetée
Maire	10 884 \$	10 884 \$
Conseillers	3 628 \$	3 628 \$

Qu'en plus de toute rémunération de base, chaque élu aura droit à une allocation de dépense d'un montant égal à la moitié du montant de cette rémunération.
Que ce règlement prévoit les rémunérations suivantes par séance extraordinaire :

Poste	Rémunération actuelle	Rémunération projetée
Maire	150 \$	150 \$
Conseillers	50 \$	50 \$

Qu'en plus de toute rémunération par séance extraordinaire, chaque élu aura droit à une allocation de dépense d'un montant égal à la moitié du montant de cette rémunération.

Qu'en plus de toute rémunération additionnelle, chaque élu qui quitte son poste aura droit de conserver sans frais, après quatre années de service continu, le matériel électronique mis à sa disposition pour la réalisation de ses tâches.
Que la rémunération de base sera indexée annuellement avant l'adoption du budget de la municipalité (en novembre). Les rémunérations seront indexées pour chaque exercice financier à compter de celui-ci qui commence après l'entrée en vigueur du présent règlement.
Que cette indexation correspondra à l'augmentation du coût de la vie en fonction de la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, comme établi par la Banque du Canada, pour la période de novembre de l'année précédente jusqu'à octobre de l'année actuelle.
Que ce règlement établit que les frais remboursables pour le kilométrage seront ceux fixés par la directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents, établis par le Conseil du trésor du Québec annuellement.
Que ce règlement sera rétroactif au 1^{er} janvier 2024 et abrogera le règlement numéro 022-181 de même que tout règlement ou toutes dispositions incompatibles.
Que, conformément à la Loi, ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 15 janvier 2023 à 20 h.
Que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières, soit : **du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.**
Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 12^e jour de décembre 2023.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, **AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, **Que** le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la mairie de la municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 11 décembre 2023, a adopté la résolution numéro 023-096 intitulée Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024; **Que** l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1);

Que le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024, qui débuteront à 20 h, a été établi comme suit :

- lundi 15 janvier
- lundi 5 février
- lundi 4 mars
- lundi 8 avril
- lundi 6 mai
- lundi 3 juin
- lundi 22 juillet
- lundi 12 août
- lundi 9 septembre
- lundi 7 octobre
- lundi 4 novembre
- lundi 9 décembre

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.
Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.
Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 12^e jour de décembre 2023.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier



31 DÉCEMBRE

CÉLÉBREZ LA FIN DE 2023 AU PUB LE MITAN

RUBICON dès 21h30

SOUPER & SOIRÉE

www.microorleans.com
evenements@microorleans.com
418-203-0588

HORAIRE DES FÊTES
2023-2024

21 décembre	14h00 à 22h00
22 décembre	11h30 à 22h00
23 décembre	11h30 à 23h00
24 décembre	11h30 à 17h00
25 au 27 décembre	FERMÉ
28 décembre	14h00 à 22h00
29 décembre	11h30 à 22h00
30 décembre	11h30 à 23h00
31 décembre	11h30 à 03h00
1 janvier	FERMÉ

2471, chemin Royal, Ste-Famille I.O.



Vivre à l'Île d'Orléans

LA MRC EN BREF

www.mrc.iledorleans.com
418 829-1011

PLUMOBILE – GRATUIT À L'ÎLE D'ORLÉANS EN 2024

Chantale
CORMIER

Directrice générale

La MRC de L'Île-d'Orléans est heureuse d'annoncer la gratuité des déplacements à bord des véhicules PLUmobilite sur le territoire de l'Île d'Orléans pour l'année 2024.

Lors du dernier conseil de la MRC, tenu le mercredi 6 décembre 2023, il a été convenu de suspendre les droits d'accès au service de transport collectif pour l'année 2024. Dès le 1^{er} janvier 2024 et durant toute la prochaine année, les citoyens de l'Île d'Orléans

pourront donc emprunter les trajets de PLUmobilite gratuitement.

Cette initiative a pour but de stimuler l'utilisation du transport collectif offert aux citoyens de l'Île d'Orléans. Instaurée depuis 2022 sur la Côte-de-Beaupré, la gratuité des déplacements a permis d'accroître l'achalandage de manière significative sur ce territoire. Cet investissement s'inscrit également dans l'esprit d'un virage vers la mobilité durable.

« Le conseil de la MRC encourage les Orléanais à profiter de cette gratuité pour essayer ou utiliser davantage le transport collectif de PLUmobilite dans leurs déplacements », conclut M^{me} Lina Labbé, préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Rappelons que, depuis 2011, PLUmobilite dessert le territoire de l'Île d'Orléans en matière de transport collectif régional ainsi que de transport adapté. Le service est sur réservation. Deux départs sont offerts le matin et

trois l'après-midi. Toutes les municipalités de l'Île d'Orléans sont desservies et plus de 21 destinations sont disponibles sur le territoire de la Ville de Québec. Il est également possible de se rendre jusqu'à Sainte-Foy par une correspondance avec l'Express Sainte-Foy Hydro-Québec.

Pour toute information, consultez le site web plumobile.ca ou téléphonez au 418 827-8484, du lundi au vendredi, entre 8 h et 12 h et 13 h et 16 h.

INVITATION À TOUS LES ARTISTES ET ARTISANS PROFESSIONNELS DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Un projet intitulé *Route des arts* verra le jour à l'Île d'Orléans au début de l'été 2024. Artefact urbain (<https://artefacturbain.ca/>) a obtenu le contrat de réalisation du projet soumis dans le cadre d'un appel de propositions tenu en juillet dernier.

L'objectif du projet est de mettre en valeur les artistes et les artisans de l'Île d'Orléans, toutes disciplines confondues (arts visuels, arts de la scène, littérature, art numérique, textile, poterie, forge, etc.). Le projet sera décliné en deux volets : studio/arrêts découvertes et programmation vivante.

Les artistes et artisans professionnels de l'Île d'Orléans sont invités à assister à une séance d'information où tous les détails et modalités du projet seront dévoilés. La rencontre se tiendra le mardi 16 janvier 2024 à 19 h, à l'Espace Félix-Leclerc, 1214, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

L'inscription est fortement encouragée : dleblanc@mrcio.qc.ca

Au plaisir de vous rencontrer.

Dominique LeBlanc
Conseillère culturelle et communications

AVIS DE NOMINATION À LA MRC

La MRC est heureuse d'annoncer deux récentes nominations au sein de son équipe.

M^{me} Suzanne Masson s'est jointe à l'équipe en tant qu'adjointe administrative. Elle joue un rôle de première ligne au téléphone, par courriel et sur place, à la réception. Elle assure également le soutien administratif général de l'équipe, plus particulièrement en ce qui a trait aux demandes de permis et d'autorisation. Sa longue expérience professionnelle et ses qualités personnelles font d'elle un atout pour la MRC.

M. Pascal Ouellet, inspecteur en bâtiment et en environnement pour la MRC depuis 2020, agira également en tant qu'aménagiste en remplacement de M. Edison Sierra. Détenteur d'une formation en urbanisme, M. Ouellet pourra ainsi mettre à profit ses compétences en matière d'aménagement du

territoire. Il continuera de collaborer avec ses collègues inspecteurs pour le traitement des demandes de permis en bâtiment et en environnement.

M^{me} Lina Labbé obtient un deuxième mandat à la préfecture

Le Conseil de la MRC a procédé à l'élection de la préfecture lors de sa séance du 8 novembre 2023. Celle qui remplit cette fonction depuis 2021, M^{me} Lina Labbé, mairesse de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, a été réélue à l'unanimité par ses pairs et s'engage ainsi à poursuivre son mandat jusqu'en 2025. Également, M. Sylvain Bergeron conserve le rôle de préfet suppléant en cas d'absence de M^{me} Labbé.

Chantale Cormier
Directrice générale

COMMENT BIEN DISPOSER DE SES CENDRES

Vicky
BÉLANGER

Préventionniste en sécurité incendie

Selon les dernières statistiques recensées au Québec par le ministère de la Sécurité publique (2019-2020)¹, on dénombrait 905 bâtiments endommagés en 2019 et 1 107 en 2020 dans la catégorie qui englobe les articles de fumeur et les objets à flamme nue incluant les cendres chaudes.

De son côté la SOPFEU rapporte chaque année² en moyenne six incendies de forêt causés par des cendres chaudes déposées trop près de la forêt.

Ces incidents sont compilés partout au Québec. Nous vous présentons un fait vécu à l'Île d'Orléans en 2020 : le nom de la personne a été modifié ainsi

que quelques petits éléments pour éviter toute identification.

Dans la nuit du 4 janvier, un feu s'est déclaré chez les Tremblay. M. Tremblay avait pourtant précautionneusement vidé son foyer avec une pelle en métal et avait déposé les cendres dans un récipient conçu à cet effet, à l'arrière de son cabanon. Étant certain que tout était sécuritaire, M. Tremblay n'a pas cru bon retourner vérifier le récipient plus tard ; il avait toujours procédé de cette façon.

Deux jours plus tard, il s'est réveillé en apercevant une lueur provenant de derrière son cabanon. La remise avait pris feu. Des pompiers ont été dépêchés

sur les lieux. À la suite de l'enquête pour déterminer les causes de l'incendie, ils ont pu rapidement déterminer que le feu avait été causé par le récipient rempli de cendres encore chaudes. Le cabanon, tout comme l'entièreté de son contenu, fut une perte totale.

Quelques informations et conseils importants :

- les cendres peuvent demeurer actives jusqu'à sept jours ;
- elles peuvent dégager du monoxyde de carbone, un gaz toxique. Il est donc primordial d'en disposer à l'extérieur, loin des bâtiments (au moins un mètre) et dans un contenant incombustible ;

- il faut attendre au minimum une semaine avant de les mettre dans le bac à ordures ;
- ne jamais utiliser un aspirateur pour ramasser les cendres.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter : prevention@mrcio.qc.ca. Bon hiver !

¹ La sécurité incendie au Québec. Statistiques sur les incendies déclarés en 2019 et en 2020 (quebec.ca) : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/securite-incendie/statistiques-incendies/stats_incendies_2019_2020.pdf

² SOPFEU | Cendres chaudes : <https://sopfeu.qc.ca/prevenir/cendres-chaudes/>

INTERDICTION DE CERTAINS PLASTIQUES : UNE PARTIE REMISE

Audrey
GUILLEMETTE-LACASSE

Coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles

Au cours de la dernière année, de nombreux commerces ont adopté les ustensiles en bois ainsi que les pailles et les sacs en papier. Ils se préparaient ainsi à l'interdiction de certains plastiques à usage unique qui devait entrer en vigueur le 20 décembre 2023. Le 16 novembre dernier, la Cour fédérale a toutefois annulé cette interdiction, mais le gouvernement fédéral fera appel du jugement.

De graves conséquences pour la faune

Malgré ce revirement, les plastiques à usage unique demeurent la cause de plusieurs problèmes environnementaux. Comme leur décomposition prend de 100 à 1 000 ans, on retrouve de plus en plus de plastiques dans la nature. Ceux-ci se dégradent en microplastiques qui contaminent l'eau et la chaîne alimentaire. Chaque année, 1,5 M d'animaux meurent à

la suite d'ingestions ou d'empêtements dans les plastiques présents dans la nature.

Un Noël sans plastique

- La vaisselle réutilisable demeure l'option la plus écologique pour vos repas en famille. Vous pouvez également opter pour la vaisselle en carton et les ustensiles en bois.
- Pour emballer les cadeaux, le papier non plastifié et non métallisé devrait être privilégié.
- Si vous songez à acheter un sapin, évitez les sapins artificiels, car ils sont faits de plastique non recyclable. Un sapin naturel ou bricolé constituera une alternative plus verte.



© huffingtonpost.com



Joyeuses Fêtes!

Profitez de cette pause bien méritée pour faire le plein d'énergie. Et que votre année 2024 soit sereine et remplie d'accomplissements tous plus inspirants les uns que les autres.

Meilleurs vœux à vous et à tous ceux qui vous sont chers !

Horaire des Fêtes

25 et 26 décembre **Fermé**
1^{er} et 2 janvier **Fermé**

Profitez de nos services en tout temps :
• services mobiles
• desjardins.com
• guichets automatiques

 **Desjardins**
Caisse de L'Île-d'Orléans

Encore plus d'actualité!
autourdelile.com

PLUS DE
40 PERSONNES
RÉSEAUTENT AU
PUB LE MITAN



Afin de leur permettre d'échanger sur leurs bons coups et leurs moins bons, la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans avait invité ses membres et la population en général à un 5 à 7 qui a réuni une quarantaine de personnes au Pub Le Mitan.

..... Continuez votre lecture sur notre site

UN APRÈS-MIDI
MAGIQUE GRÂCE
AU CHŒUR DE
L'ISLE D'ORLÉANS



Le Chœur de l'Isle d'Orléans a présenté, le 9 décembre à l'église de Saint-Laurent, un magnifique spectacle de Noël sous le thème *Couleurs de Noël*. C'était tout simplement... magique!

..... Continuez votre lecture sur notre site

CES TRADITIONS
D'AUTOMNE



L'automne est bien implanté dans notre belle vallée du Saint-Laurent. Il a peint ses couleurs vives sur nos feuillus et la nature commence tranquillement son processus de dormance après une saison riche, généreuse et effervescente. Il n'y a pas que la nature qui se prépare à l'arrivée du doux manteau blanc.

..... Continuez votre lecture sur notre site



Rejoignez-nous sur
Facebook!

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CALENDRIER DES COLLECTES 2024

Audrey
GUILLEMETTE-LACASSE

Coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles

Le calendrier des collectes 2024 a été distribué à toutes les résidences et les commerces autour de la mi-décembre. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à votre bureau municipal. Une version numérique est aussi disponible à www.recupio.ca

Réunification de Saint-François

À partir du 1^{er} janvier 2024, le territoire de Saint-François ne sera plus séparé en deux secteurs de collecte. Toute la municipalité sera dorénavant desservie en même temps que Saint-Jean et Saint-Laurent. Lors de la transition, le secteur nord de Saint-François sera donc desservi deux semaines consécutives (la semaine du 25 décembre et la

semaine du 1^{er} janvier). Ce changement a pour but de rééquilibrer la quantité de matières collectées chaque semaine.

Fin de la collecte hebdomadaire des bacs roulants durant l'hiver

À partir du 1^{er} février 2024, la collecte hebdomadaire des bacs roulants à déchets ne sera plus offerte aux commerces durant l'hiver. Ce service sera dorénavant offert aux commerces du 15 mai au 31 octobre. Le reste de l'année, les bacs roulants commerciaux seront collectés aux deux semaines, en même temps que les bacs résidentiels.

La décision a été prise par le conseil de la MRC en raison du nombre insuffisant de commerces inscrits durant l'hiver.

Cet ajustement a permis de limiter la hausse des tarifs du nouveau contrat de collecte des déchets, qui débutera le 1^{er} février 2024.

Deux options s'offriront aux commerces touchés :

- augmenter au besoin leur nombre de bacs roulants à déchets ;
- remplacer les bacs roulants à déchets par un conteneur qui pourra être collecté chaque semaine durant toute l'année.

Assistance offerte aux commerces touchés

Contactez le 418 829-1011, poste 3 ou gmr@mrcio.qc.ca

DATE BUTOIR DE DÉPÔT DE PROJET POUR 2024 À L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (EDC)

Dominique
LEBLANC

Conseillère culturelle et communications

Du nouveau en 2024 : les organismes admissibles à l'Entente de développement culturel entre la MRC de l'Île-d'Orléans et le ministère de la Culture et des Communications auront jusqu'au vendredi 16 février 2024 pour déposer

une demande financière dans le cadre du soutien aux initiatives locales.

Critères d'admissibilité

OBNL, fabrique ou municipalité, Organisme basé à l'île d'Orléans.

Pour toute information ou pour discuter d'une idée de projet, contactez la conseillère à dleblanc@mrcio.qc.ca ou au 418 829-1011 #234.

RUBRIQUE DU PATRIMOINE BÂTI

Léah Fay
HAYES

Responsable du site patrimonial de l'Île-d'Orléans

L'île d'Orléans est un lieu magnifique, enraciné profondément dans l'esprit collectif de ses visiteurs et habitants. Celles et ceux qui l'ont façonnée pour en faire l'endroit caractéristique que l'on connaît aujourd'hui y ont laissé des traces de leur mode de vie qui perdurent encore aujourd'hui.

Si votre curiosité vous a mené à prendre connaissance de l'historique de l'île, aux pages 15 à 17 du plan de conservation de l'Île d'Orléans (https://cpcq.gouv.qc.ca/app/uploads/2020/05/pc_orlean.pdf), vous ne serez pas surpris par l'éventail des valeurs paysagères, architecturales, archéologiques et identitaires qui lui sont également associées. L'alternance des terres agricoles et des noyaux villageois, ponctuée par des secteurs de villégiature apparus depuis la construction du pont, met en évidence l'évolution des manières d'habiter l'espace. De la demeure rurale d'esprit français aux résidences contemporaines, le territoire livre toute une histoire à qui veut bien la découvrir.

Deux derniers types d'habitations implantées à l'île

Afin de clore le survol des typologies d'habitation traditionnelles que l'on retrouve sur l'île d'Orléans, nous abordons aujourd'hui deux types de maisons vernaculaires industrielles et le sous-type de la maison *Boomtown*.

Il faut savoir que les avancées technologiques en matière de construction, vers la fin du 19^e siècle, permettent de fabriquer en usine la majorité des éléments constructifs des résidences. L'inspiration des siècles passés ne se perd pas dans ces types architecturaux, mais on les simplifie par le biais de plans types que l'on retrouve en catalogue.

Maisons vernaculaires industrielles : cottage vernaculaire et maison cubique

Partageant des caractéristiques avec la maison québécoise d'inspiration néo-classique (voir l'article du mois de mars 2023), les maisons vernaculaires

industrielles se distinguent entre autres par leur toiture.

La toiture à deux pans du cottage vernaculaire a des versants droits, sans larmier retroussé – autrement nommé coyaux – et leur pente est moyenne ou faible. Elle est déposée sur un volume rectangulaire qui peut avoir un étage et demi ou deux.

La maison cubique possède une toiture à quatre versants partageant autrement les mêmes caractéristiques que celle du cottage vernaculaire. Elle protège un volume carré de deux étages, voire parfois de deux étages et demi. On la surnomme aussi « maison d'inspiration *Four Square* ».

Dans les deux cas, la toiture de la galerie devient indépendante de celle de la résidence et elle est décorée d'éléments fabriqués en série ; le caractère artisanal laisse place à l'efficacité et à l'accessibilité aux produits. Photos en page ci-contre.

Maison Boomtown

Issu du développement rapide des villes américaines grâce à l'expansion de leur système ferroviaire et au lendemain de la Grande Dépression, ce style architectural est apparu à l'île d'Orléans au début du 20^e siècle. Elle est surtout reconnaissable par sa toiture à très faible pente ou plate dissimulée derrière une corniche ou un parapet décoratif. Elle partage autrement plusieurs des caractéristiques des styles qui la précèdent, soit une symétrie des ouvertures réparties sur un volume cubique ou rectangulaire; elle est agrémentée de quelques éléments décoratifs produits en série, comme chez le cottage vernaculaire et la maison cubique.

Une histoire de styles

Que son style soit d'origine française, anglaise ou bien de chez nous, la résidence est bien plus que la somme de ses caractéristiques architecturales. Elle est le cœur du foyer et le théâtre de nombreux souvenirs, elle nous protège des intempéries et témoigne de la résilience de ses constructeurs face aux aléas des saisons. Rendons-lui hommage et veillons à l'entretenir et la préserver le plus longtemps possible!



Cottage vernaculaire. © Courtoisie



Maison cubique. © Courtoisie

SAINTE-PÉTRONILLE

Nathalie PAQUET

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Voici le résumé des principaux points traités, outre les résolutions administratives usuelles, lors des séances du 11 décembre 2023.

Bonne nouvelle

Le conseil municipal est fier d'annoncer aux citoyens de Sainte-Pétronille qu'il n'y aura pas de hausse du taux de taxation foncière pour l'année 2024, et cela, sans réduction des services offerts à la population.

Calendrier des séances

La première séance de 2024 aura lieu le 15 janvier à 19 h 30, l'heure des séances étant modifiée à compter de 2024.

Règlement 467 établissant les taux de taxation, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2024

L'avis de motion a été adopté et la prochaine étape sera l'adoption du règlement par le conseil municipal lors de la prochaine séance. Les citoyens sont invités à consulter le projet de règlement sur le site internet de la municipalité.

Règlement 468 établissant un fonds de roulement

Le fonds de roulement fait partie des outils à la disposition des municipalités pour la saine gestion des fonds municipaux. Grâce à cet outil, la municipalité peut s'emprunter à elle-même pour une durée maximale de 10 ans sans payer d'intérêt. Le fonds sera constitué à même le surplus accumulé non affecté. Pour tous les détails, les citoyens sont invités à consulter le projet de règlement sur le site internet de la municipalité. La prochaine étape sera l'adoption du règlement par le conseil municipal lors de la prochaine séance.

Concours Sainte-Pétronille scintille

Comme chaque année, le concours Sainte-Pétronille scintille se déroulera durant la période des Fêtes. Une équipe déambulera entre Noël et le jour de l'an dans toutes les rues de la municipalité afin de déterminer les plus belles et originales décorations du temps des Fêtes. La sélection des gagnants sera dévoilée lors de la séance du conseil du 15 janvier 2024.

Il y a trois prix de 150 \$ à gagner qui seront remis à la séance de janvier, soit:

- pour un élément décoratif vraiment distinctif,

- pour la propriété la mieux décorée dans son ensemble, de jour comme de nuit,
- pour la décoration lumineuse nocturne.

L'année financière se terminera bientôt

Si vous recevez un avis de compte en souffrance, il est de votre devoir de le vérifier et d'en acquitter rapidement le solde. Dans le cas où il vous serait impossible de le faire dans les délais impartis, veuillez communiquer avec la direction générale par courriel.

Horaire des Fêtes du bureau municipal et de la bibliothèque La Ressource

Le bureau municipal et la bibliothèque seront fermés à compter du 22 décembre 2023 jusqu'au 8 janvier 2024 inclusivement.

Prochaine séance du conseil: le lundi 15 janvier 2024 à 19 h 30, au 3, chemin de l'Église.

Heures d'ouverture du bureau municipal: du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Adresse courriel: info@stepetronille.com

Téléphone: 418 828-2270.

Site web: www.stepetronille.com

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçu pour assurances. www.espacetherapeutiqueorleans.ca ou halim_tazi@videotron.ca 418 991-0642 418 922-7089 cell.

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tous genres. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque. 581 999-7394

OFFRES DE SERVICE

Propriétaires de maisons: Avez-vous des inquiétudes ou des problèmes concernant votre sous-sol, vide sanitaire ou fondation? Des infiltrations d'eau, durant des fortes pluies et dégel de printemps; pompes de puisard; drains français intérieurs ou extérieurs; fissures; haute humidité; moisissure; renforcement des poutres et des solives; planchers inclinés; les maisons lézardées; fondations penchées ou courbées; tassement de fondation ou de dalle. Pour un esprit de paix et savoir quoi faire, consultez un expert. Découvrir les raisons, la source, les risques de problèmes et comment y remédier. Appelez-moi pour plus d'informations ou prenez un rendez-vous. Des frais de consultation s'appliqueront. Conseils Sous-sol Québec, Peter Romaniuk. 581 909-3480

Vous cherchez une bonne peintre sur l'île? Contactez-moi! Peintre et chartes de couleurs, si désiré, plâtrier le meilleur! Références. Nous travaillons les toits cathédraux. Appelez France. 418 829-0155

OFFRE D'EMPLOIS

Couple d'âge mûr vivant seul à Sainte-Pétronille recherche une personne pour effectuer l'entretien ménager selon la fréquence et les modalités à convenir. Veuillez contacter Denise. 418 828-2223 ou 418 654-8022

COURS

Cours de piano pour enfants, adolescents et adultes. L'étude du piano apporte à l'être humain, entre autres, une meilleure psychomotricité, un développement de la mémoire et un épanouissement du moi intérieur indéniable. Professeure: maîtresse en musique, Université Laval. Pour informations: 418 991 1859



Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.
Téléphone: 418 828-0330 | Télécopieur: 418 828-0741 | info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Rédacteur en chef: Marc Cochrane
Directrice: Laure-Marie Vayssairat

Collaboratrices et collaborateurs: Danielle Aymard, Céline Bardet, Hélène Bayard, Nicole Bédard, Vicky Bélanger, Sylvie Beaulieu, Marie Blouin, Nancy Clavet, Chantale Cormier, Sylvain Delisle, Marie-Ève Guay, Audrey Guillemette-Lacasse, Léah Fay Hayes, Noémie Labbé, Annie Labranche, Marco Langlois, Claudette Lavoie, Dominique LeBlanc, Michelle Moisan, Marguerite P. Michaud, Nathalie Paquet, Patrick Plante, Sophie Sheedy, Nicolas St-Gelais, Sarah Thibaudeau-Cormier et Myriam Vaillancourt.

Impression: Québec

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités
Lundi 8 janvier
(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

Textes et communiqués
Vendredi 12 janvier

Distribution du journal
Jeudi 25 janvier

Grande campagne de financement



Association
Bénévole de
l'Île d'Orléans

L'indispensable référence
pour de l'entraide
et du soutien



Activités 2022-2023



3514

services rendus
de maintien à domicile



2482

repas offerts
par la popote roulante



143

personnes ont utilisé
nos services durant l'année



1929

heures données par
des bénévoles durant l'année

Avec nous, pour eux.
Donnez généreusement - abiorleans.ca

Joyeuses Fêtes!

TOITURES
R.P. inc.

T.418.702.0995

WWW.TOITURES.RP.COM

**PROFITEZ DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS
EN COMMUNIQUANT AVEC NOUS
DÈS AUJOURD'HUI POUR VOTRE
PROJET À VENIR !**

RBQ. 5601-7338-01

